janvier 2012 • n° 01

Entreprendre

Magazine de Beci
Brussels Enterprises Commerce & Industry

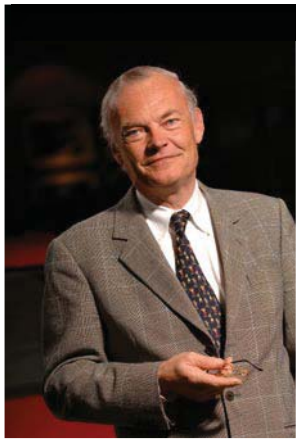

« Les constructeurs réussiront bientôt à fabriquer la vraie voiture zéro émission. »

Thierry van Kan, Président de la FEBIAC

DOSSIER VOITURES

« En réduisant l'émotion humaine, les voitures super-automatisées permettront un trafic beaucoup plus fluide. »

Thierry Willemarck, CEO de Touring

DÉCOUVREZ LES ATOUTS DE NOTRE OFFRE FLEET.

Le groupe Fiat se distingue par sa large gamme de modèles fleet à votre disposition.
Choisissez celui qui convient le mieux à vos besoins professionnels, privés et à votre personnalité.

CORPORATE | FLEET | SOLUTIONS

Contactez-nous via www.fiat.be | www.lancia.be | www.alfaromeo.be | www.fiatprofessional.be | www.abarthbelux.be | www.jeep.be

NOUVELLE FIAT FREEMONT: 6,4 - 11,3 L/100 KM. 169 - 262 G CO_2/KM • ALFA ROMEO GIULIETTA: 4,4 - 7,6 L/100 KM. 114 - 177 G CO_2/KM • FIAT DOBLO CARGO: 4,8 - 7,2 L/100 KM. 126-169 G CO_2/KM • NOUVELLE LANCIA YPSILON: 3,8 - 4,9 L/100 KM. 97 - 115 G CO_2/KM • 500 ABARTH: 6,5 L/100 KM. 155 G CO_2/KM • NOUVELLE JEEP COMPASS: 6,1 - 7,6 L/100 KM. 161 - 175 G CO_2/KM.

Donnons priorité à la sécurité.

© Reporters

Jean-Claude Daoust,
président de BECI

Des bonnes nouvelles de Bruxelles

Vous n'apprendrez rien si nous vous révélons que l'année écoulée a été plutôt difficile pour l'activité économique de notre pays. Cela s'applique également à la Région de Bruxelles-Capitale, qui a enregistré 316 faillites d'entreprises de plus qu'en 2010.
Ne boudons donc pas notre plaisir de vous soumettre aussi des chiffres positifs en ce début d'année : Bruxelles est la seule région de Belgique où le nombre de créations d'entreprises en 2011 a été supérieur à celui de 2010. L'année passée, 9.881 entreprises ont vu le jour en Région bruxelloise, soit 371 de plus qu'en 2010 (+ 4 %).
Bruxelles se différencie des deux autres Régions dans la mesure où, à l'échelle nationale, le nombre de créations d'entreprises a diminué de 2 % environ (de 73.805 en 2010 à 72.442 en 2011).
A Bruxelles toujours, le nombre croissant d'entreprises débutantes n'a rien d'un phénomène aléatoire et ponctuel : en deux ans, le nombre de créations d'entreprises est passé de 8.463 unités en 2009 à 9.881 unités en 2011 (+16,7 %). Cette tendance haussière, qui contraste avec la tendance nationale, démontre l'optimisme et la pugnacité des entrepreneurs bruxellois. Tant d'esprit d'entreprise dans un climat économique incertain, voilà qui fait franchement plaisir !
BECI entend plus que jamais préparer les entrepreneurs débutants à relever les défis qui les attendent en 2012 : la mise en œuvre d'une croissance durable, la guerre des talents, le bon équilibre entre la vie privée et le travail, l'entreprise socialement responsable etc. C'est dans ce cadre que BECI lance cette année – entre autres initiatives – le Starters Pack, un cocktail stimulant de produits et de services grâce auquel l'entrepreneur aura en main tous les atouts pour prendre le meilleur des départs.
Ces bonnes nouvelles n'occultent pas pour autant, aux yeux de BECI, le nombre croissant de faillites dans la Région de Bruxelles-Capitale. Une fois de plus, BECI prend les devants pour apporter une aide rapide et efficace aux entrepreneurs en difficulté, via le Centre pour Entreprises en difficulté (CEd) ou bMediation, un médiateur professionnel qui résout les litiges du monde des affaires avec toute la rapidité, la flexibilité et la confidentialité qui s'imposent.

Bref, les projets constructifs ne manquent pas en ce début d'année. Il me reste à vous souhaiter de tout cœur que 2012 vous apporte succès et ténacité dans tout ce que vous entreprenez !

BRUSSELS, ENTERPRISES, COMMERCE & INDUSTRY

1 Edito

4 Enjeux :
Anticiper l'avenir, c'est aussi le garantir

10 Event : BECI After Work

12 Matchmaking Event : 14 entreprises chinoises optent résolument pour Bruxelles

14 Enjeux :
Créer son entreprise quand on a plus de 45 ans

20 Enjeux : Déferlante de demandeurs d'emploi au Brussels Job Day

22 Espace membres

49 Bloc-notes

50 Demandes d'admission

L'ENTREPRISE AU QUOTIDIEN

31 International :
La douane du bon côté

32 Finance : Le recouvrement de créances :
Comment me faire payer ?

33 Ressources Humaines/ICT :
L'utilisation de Facebook au travail

35 Bizzbox

DOSSIER VOITURES

36 Les voitures du futur dans les villes du futur

40 Carsharing : Optimiser les déplacements

41 Nouvelle fiscalité auto

42 Contestation du plan régional de stationnement

44 La bonne gomme pour l'hiver

45 En toute assurance

46 Les stars du salon

Partenaires structurels de Beci

AXA Deloitte. Electrabel GDF SUEZ ING belgacom proximedia GDF SUEZ PARTENA HR

Entreprendre

Entreprendre est le mensuel de Beci (Chambre de Commerce & Union des Entreprises de Bruxelles)

Editeur responsable
Olivier Willocx ow@beci.be

Avenue Louise 500 • 1050 Bruxelles
T +32 2 648 50 02 • F +32 2 640 93 28
www.beci.be

Rédaction
Responsable : Roel Veyt rv@beci.be

Collaborateurs : Christophe Vanden Broeck • Yamina El Atlassi • Olivier Duquesne

Production & Abonnements
Design : Megalunatriumviraat
Graphisme – Impression : DB Print
Traduction : Wouter Devriese, Litteris & Data Translations International
Photo de couverture : Reporters

Tous droits réservés – Reproductions interdites sans autorisation écrite de l'éditeur

Abonnements
Prix : 80 € pour 10 numéros + Who's who Beci.
Infos : rv@beci.be • T +32 2 563 68 53

PUBLICITÉ
Entreprendre/Dynamiek est lu chaque mois par plus de 21.000 décideurs.
Tirage moyen par numéro : 13.130 ex.

Infos et réservations :
Geneviève N. Juste • T 02 537 60 31
F 02 534 86 22 • genevieve.n@skynet.be
Véronique Legein •T 02 763 18 19
F 02 772 54 22 • vl@beci.be

NOS PROCHAINS DOSSIERS

FÉVRIER 2012
• Immobilier

MARS 2012
• Le futur développement urbain

PEFC 10-32-2225

ACCREDITED CCI BELGIUM

PRINTED ON TCF PAPER

Beci = Chambre de Commerce / Kamer van Koophandel & Union des Entreprises de Bruxelles / Verbond van Ondernemingen te Brussel

© merak sa

la meilleure alternative

MERAK®
information management

www.merak.eu

TABLE RONDE

Anticiper l'avenir, c'est aussi le garantir

Voici quelques jours se déroulait, à la Cour d'appel de Bruxelles, deux conférences et une table ronde ayant pour sujet 'Anticiper l'avenir'. Une après-midi d'étude réunissant celles et ceux qui sont confrontés, au quotidien, aux nombreuses faillites qui frappent la Région, mais aussi aux plus nombreuses encore créations de sociétés. Une après-midi faite de constats, mais aussi de pistes pour que l'avenir en Région de Bruxelles-Capitale réserve encore et toujours de belles surprises aux entrepreneurs.

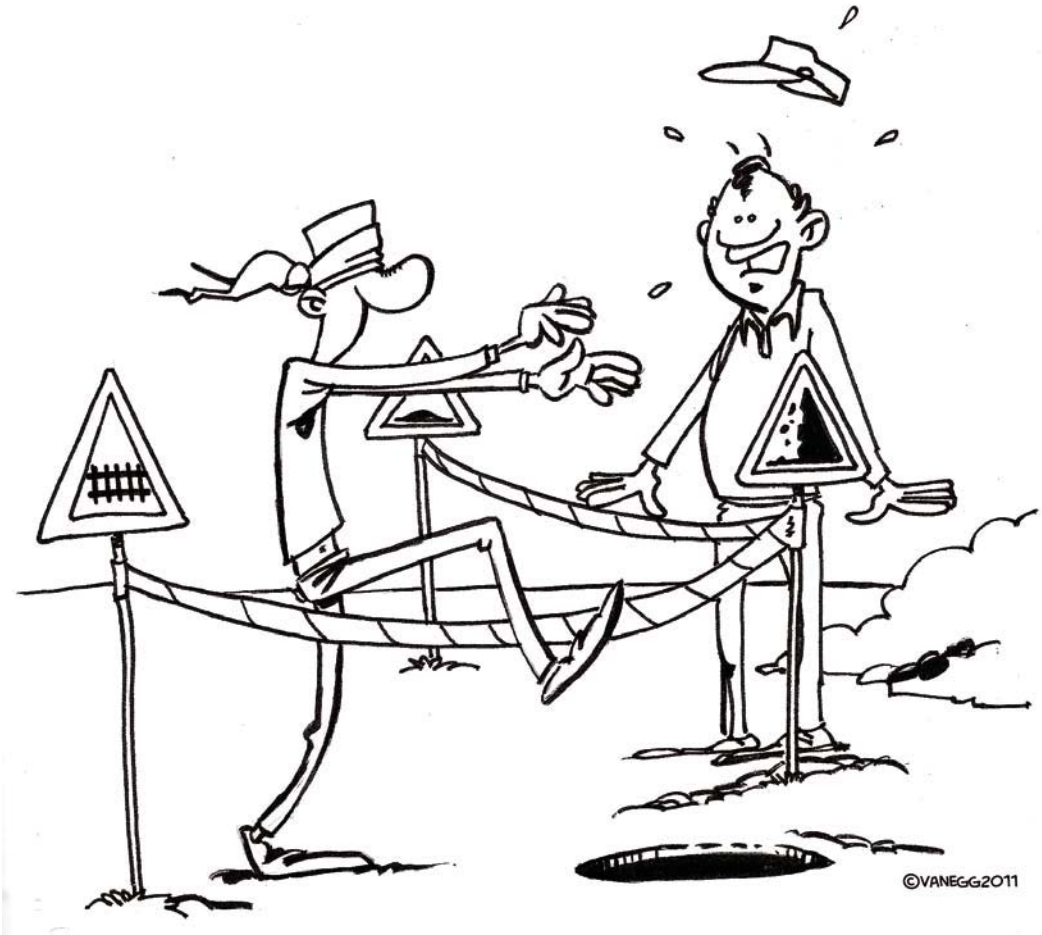

Anticiper le futur : oser regarder vers l'avant !

« Il y a 10 ans, les particuliers n'avaient plus de mobilier de valeur à domicile. Aujourd'hui, ce sont les entreprises qui présentent ce type de profil... »

Cette petite phrase émane de Bernard Labranche, président de la chambre des huissiers de Bruxelles, et démontre la morosité ambiante qui règne sur l'économie bruxelloise.

Relativiser

Morosité ? Olivier Willocx, administrateur délégué de BECI, et Benoît Cerexhe, ministre bruxellois de l'Économie et de l'Emploi, s'insurgent et entendent relativiser le propos. « Le taux de création d'entreprises a doublé à Bruxelles ces dernières années » affirme le premier, tandis que le second enfonce le clou en rappelant qu'avec « 10.000 entreprises créées chaque année, la Région de Bruxelles-Capitale fait aujourd'hui bien mieux que les 6.000 sociétés créées annuellement il y a 5 ans ».

Certes, les faillites existent et ne peuvent être niées, mais doivent être relativisées par rapport à la dynamique qui existe aujourd'hui dans la Région. « Une entreprise sur deux est créée par un Belge d'origine étran-

© David Plas

Dans le cadre de la Cour d'appel de Bruxelles se déroulaient deux conférences et une table ronde ayant pour sujet 'Anticiper l'avenir'.

gère. L'emploi est, à Bruxelles, un merveilleux facteur d'intégration » explique le ministre. L'occasion pour Olivier Willocx de préciser les attentes du tissu économique bruxellois.
« Les choses vont de plus en plus vite et mener une entreprise à bien est un défi de plus en plus compliqué. La formation doit être plus pertinente, les aides à la consultance renforcées... » Un appel déjà entendu par les autorités régionales qui veulent désormais permettre aux entrepreneurs, en difficulté ou non, de s'appuyer sur des structures fortes.

« On ne crée pas d'emploi sur un désert économique » rappelle Benoît Cerexhe. Raison pour laquelle son administration multiplie aujourd'hui les subventions. « C'est le rôle des pouvoirs publics que d'apporter cette aide bien nécessaire pour (re)lancer une activité économique. Nous nous y employons. Notamment en mettant notre propre administration sous pression. Désormais, un dossier de subside doit être traité en trois mois maximum sous peine de sanctions. Encore une mesure qui a pour objectif de faciliter la vie professionnelle des entrepreneurs bruxellois. »

Des chiffres alarmants

Derrière cet optimisme affiché se dévoilent néanmoins des chiffres qui en inquiéteraient plus d'un. Francine De Tandt, présidente du Tribunal de commerce de Bruxelles, fait tomber le couperet : « 2500 faillites sont déclarées à Bruxelles chaque année. Raison de ce désastre ? Des traites non payées, des retards au niveau des cotisations sociales, de la TVA ».
Le constat d'Alain Squilbeck, vice-président du Tribunal du Travail de Bruxelles, va dans le même sens : « Nous ouvrons 300 dossiers par mois, rien que dans le cadre de cotisations sociales non payées ». L'arriéré judiciaire est, dans ce cadre, dramatique.

> *« Les banques doivent participer à l'effort fait pour redynamiser le tissu entrepreneurial de Bruxelles et accorder des crédits aux entrepreneurs. »*
>
> *Olivier Willocx, Administrateur Délégué de BECI*

« Mettre huit ans, en comptant les degrés d'appel, pour rendre une décision dans un dossier liant la viabilité d'une entreprise est un scandale » s'insurge Jean-Pierre Buyle, bâtonnier de l'Ordre français des avocats du barreau de Bruxelles.

Un arriéré que ni le CEd qui reçoit la visite de plus de 2.000 entreprises en difficultés par an, ni le Centre d'Appui aux services de médiations de dettes de la Région de Bruxelles-Capitale ne peuvent aider à absorber. « Les demandes de médiation ont augmenté de 38% cette année. 18.000 requêtes de médiation ont été introduites en 2010. En cumulant les dernières années, ce ne sont pas moins de 90.000 personnes qui sont en procédure de règlement collectif de dettes. Cela montre l'ampleur du problème » s'inquiète Anne Defossez, directrice du centre.

Indispensable crédit

« Les banques doivent participer à l'effort fait pour redynamiser le tissu entrepreneurial de Bruxelles et accorder des crédits aux entrepreneurs », explique Olivier Willocx, qui s'inquiète de ce manque de moyens accordés aux entreprises, toutes tailles confondues. Le discours du ministre n'est pas différent. « Le crédit est le premier problème rencontré par les sociétés qui nous consultent ou qui consultent le CEd. Du coup, leurs dirigeants se retournent vers les structures publiques pour obtenir de l'aide. Le Fonds de garantie que nous avons mis en place est assailli de demandes. Elles ont doublé en un peu plus d'un an. Grâce à lui, nous sommes en mesure de garantir 80% de la créance. Nous entendons accroître la capacité de celui-ci à absorber les demandes afin que plus d'entreprises puissent traverser 2012 plus sereinement » indique-t-il.
Mais si le crédit est un souci, c'est l'objet même des entreprises qui doit être repensé. « Par expérience, il est évident que ce sont les entreprises qui innovent qui réussissent et parviennent à traverser les crises

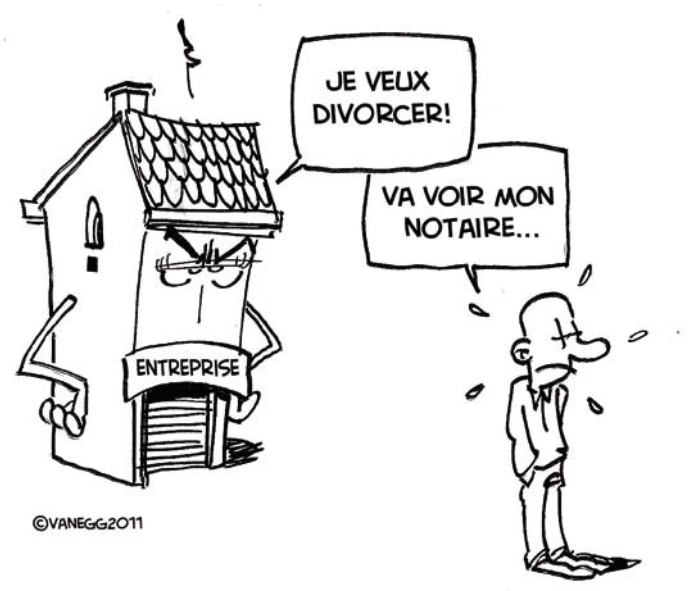

Le notaire, un partenaire également en matière de prévention !

sans trop souffrir » indique Benoît Cerexhe. Et Olivier Willocx d'ajouter : « Les projets doivent être solidement construits. Les (futurs) entrepreneurs doivent savoir ce qu'ils veulent faire, mais surtout ne pas vouloir tout faire. Nous sommes dans une société de niches et la réussite revient à s'accaparer l'une de celles-ci. »

Professionnalisme et collaboration

Il ressort également de cette après-midi que les problèmes rencontrés par les entreprises sont aussi structurels. Jean-Marie Conter, président de l'Institut Professionnel des comptables et fiscalistes agréés, ne peut masquer son inquiétude lorsqu'il découvre des sociétés, créées le plus souvent sans fonds propres, dont le plan financier tient en une demi-page.

« La méconnaissance tant des rouages d'une entreprise que des mesures à prendre pour protéger son patrimoine privé, sa famille, entraîne des catastrophes humaines plus encore que de simples faillites» souligne Pierre Van den Eynde, Président du Comité bruxellois du Notariat. Bernard Labranche, lui, insiste sur le besoin de collaborer entre les différentes professions présentes, du notaire au comptable en passant par l'avocat et l'huissier pour détecter les problèmes, les anticiper et ainsi pouvoir les régler.

Jean-Pierre Buyle insiste sur ce besoin de collaboration. « Un avocat ne peut plus travailler seul tant les dossiers se complexifient. Nous avons besoin d'hommes de chiffres pour étayer nos dossiers ».

Même son de cloche chez Jean-Marie Conter qui indique que « les réviseurs, notaires et comptables travaillent déjà en réseau pour améliorer l'efficacité de leurs conseils et services ». « Cette collaboration nous permet de prendre des mesures conservatoires et ainsi d'éviter que le dossier ne devienne irrécupérable parce que trop longtemps oublié » insiste Bernard Labranche.

Défis et espoirs

Quelques chiffres cités!

- Près de 2000 cas ont été traités par le Centre pour entreprises en difficulté (CED) au cours de la dernière année civile.
- Bruxelles compte 7000 avocats, ce qui équivaut presque à la moitié du territoire belge qui rassemble 15000 professionnels.
- A Bruxelles, nous avons 400 avocats pour 100 000 habitants. C'est deux fois plus qu'en Espagne et en Italie mais deux fois moins qu'en France.
- La moitié de la clientèle des cabinets bruxellois d'avocats est composée de particuliers et de très petites entreprises, c'est-à-dire des entreprises de moins de 5 travailleurs.
- Le tarif moyen horaire d'un avocat bruxellois est de l'ordre de 110 €/h hors frais.
- La Belgique compte, au 31 décembre 2010, 1177 études notariales et 1434 notaires. En moyenne, une étude occupe approximativement 6 personnes sous contrats d'emploi.
- 3 700 000 personnes ont consultés en une seule année le site www.notaires.be
- La Belgique compte 520 huissiers regroupés dans environ 350 études. En ce qui concerne l'arrondissement de BHV, il y a 95 huissiers de justice regroupés dans une soixantaine d'études.
- Le Tribunal du travail constate qu'en matière de cotisations, les nouveaux dossiers avoisinent le nombre de 300 par mois. Il s'agit des indépendants qui ne paient pas leurs cotisations.
- Près de 20% des entreprises qui font appel au Centre pour Entreprises en difficulté ont plus de 15 ans d'existence.
- Les aides au conseil permettent de couvrir jusqu'à 50% des frais de consultance d'une entreprise.

Quoi de plus parlant qu'une feuille blanche ?

L'ère sans papier. On en parle souvent. A-t-elle commencé ? Pas vraiment. Au contraire, le papier n'a jamais été aussi important. Essayez de faire entrer le mauvais type de papier dans l'imprimante. Ou de faire des impressions sans qu'elles ne déteignent. Vous pouvez également être à court de papier. Pour éviter tout ennui, il est préférable de sélectionner ses feuilles avec soin. Du papier pour réaliser des copies extrêmement fines, des impressions (laser) pour imprimer des photos ou des dépliants, ... Le papier doit arborer les bons poids, format et apparence. Blanc comme neige ou recyclé, il en dit long sur votre image.

Qu'allez-vous choisir ? Faites appel au spécialiste Calipage de votre région. Vous y trouverez tout ce dont vous avez besoin pour un travail efficace au bureau. Rendez-vous dans le magasin ou sur le site marchand de Calipage. Il se fera un plaisir de vous connaître, sera rapidement en mesure de savoir ce dont votre entreprise a besoin et vous offrira toujours les bons conseils. Non seulement concernant 72 sortes de papier, mais également sur l'intégralité de l'assortiment, de A à Z.

Recevez 2.500 feuilles de papier Calipage gratuites

Surfez sans plus tarder sur **www.calipage.be/actionpapier**, inscrivez-vous et copiez/imprimez à volonté sur **2.500 feuilles de papier Calipage Print** A4, 80 grammes, appropriées aux photocopieuses et les imprimantes laser et à encre. Gratuitement !

PARTNER CALIPAGE

Tout pour votre bureau et bien plus.

Trouvez votre spécialiste Calipage sans plus tarder sur **www.calipage.be**

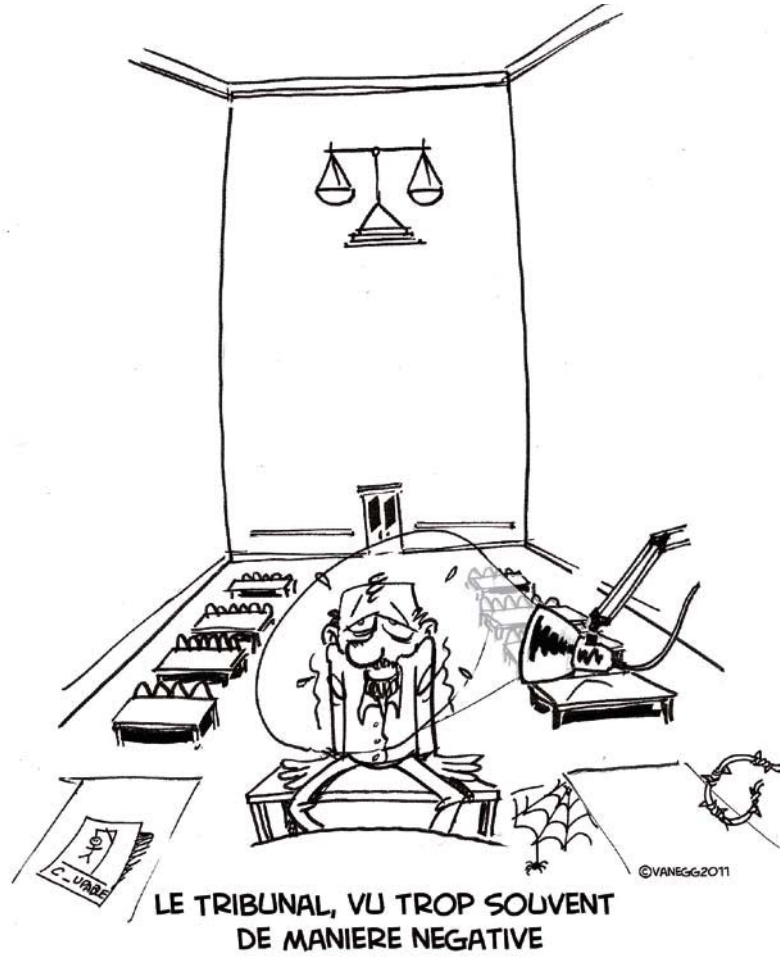

2500 faillites sont déclarées à Bruxelles chaque année, mais avec 10.000 entreprises créées, le taux de création d'entreprises bruxelloises a doublé ces dernières années.

L'après-midi ne fut pas pour autant marquée par un quelconque défaitisme. En effet, lors de deux conférences passionnantes, démonstration a été faite qu'à côté du dynamisme affiché des métiers présents et de la volonté de collaborer pour rencontrer plus efficacement les attentes des entrepreneurs, il existe des pistes de réflexion permettant d'entrevoir l'avenir différemment, de l'anticiper et de construire un entrepreneuriat nouveau, synonyme de réussite. Bruno Schroder, technology officer chez Microsoft, a ainsi pu démontrer l'émergence des nouvelles technologies, leur capacité à soutenir ce besoin de collaboration tel qu'exprimé plus avant par les professionnels de l'aide aux entreprises. Mieux, il a ouvert une brèche d'espoir et a anticipé l'avenir en rappelant que si notre région se dotait des moyens suffisants pour le faire, le secteur des nouvelles technologies, de l'information et de la communication représentait dans les années à venir un potentiel incroyable de créations d'entreprises, osant même le chiffre de 7.500 sociétés et plus de 50.000 emplois.

> *« Une entreprise sur deux est créée par un Belge d'origine étrangère.L'emploi est, à Bruxelles, un merveilleux facteur d'intégration. »*
>
> *Benoît Cerexhe,*
> *ministre bruxellois de l'Économie et de l'Emploi*

De son côté, Luc de Brabandère a apporté une vision plus philosophique de l'entreprise de demain, quand bien même ses exemples furent pragmatiques. À l'entendre, « le lien de causalité est désormais obsolète. Il ne faut plus tant se poser la question de changer la façon de jouer, mais bien de modifier drastiquement les règles du jeu elle-même ».

Anticiper l'avenir est sans doute cette capacité de réflexion, de remise en question de modes de fonctionnement parfois vieux de 200 ans et ne correspondant plus à un monde ayant adopté une vitesse de croisière vertigineuse. En guise de conclusion, nous reprendrons celle de Bruno Schroder qui termina son exposé par cette phrase : « Le futur est notre seul avenir ».

Christophe Vanden Broeck

CEd
Centre pour Entreprises en difficulté

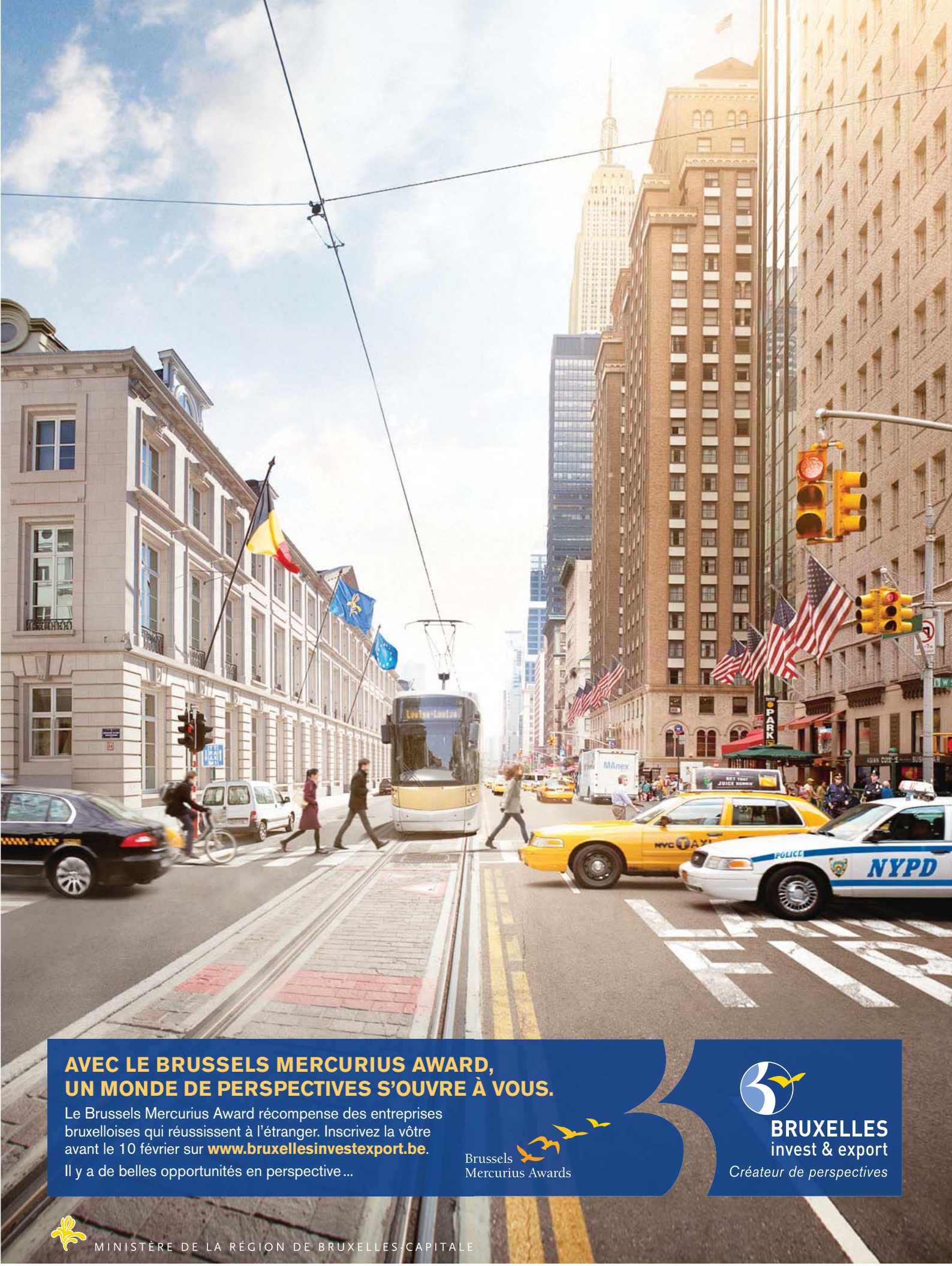

AVEC LE BRUSSELS MERCURIUS AWARD, UN MONDE DE PERSPECTIVES S'OUVRE À VOUS.

Le Brussels Mercurius Award récompense des entreprises bruxelloises qui réussissent à l'étranger. Inscrivez la vôtre avant le 10 février sur **www.bruxellesinvestexport.be**.

Il y a de belles opportunités en perspective...

Brussels Mercurius Awards

BRUXELLES invest & export

Créateur de perspectives

MINISTÈRE DE LA RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE

BNP PARIBAS FORTIS

tendances Trends

VIVA BRUXELLES 99.3 FM

ONDD

KOMPASS Connects business to business

Groupe S.r.i.b. G.i.m.b.-groep

BECI After Work au Kwint

BECI After Work, c'est une occasion par excellence de nouer de nouveaux contacts dans le monde des affaires ou de retrouver des collègues, le tout dans une ambiance agréable et conviviale. Notre concept 'Happy Hour' vous offre une coupe de champagne et de la bière Léon en guise de bienvenue. Le BECI After Work spécial fêtes de fin d'année s'est déroulé au Kwint, avec vue sur le Mont des Arts.

L'événement du 22 décembre a eu lieu au Kwint : le restaurant au Mont des Arts offre un panorama bouleversant sur le centre-ville de Bruxelles. La décoration du bâtiment et de ses espaces publics a été en partie confiée à Arne Quinze, l'artiste décorateur futurologue.
Il y avait une piste de ski au Mont des Arts à l'occasion de Plaisirs d'Hiver 2011. Cette piste de CitySki, en véritable neige, avec une longueur de 150 m, une largeur de 7 m et une dénivelée de 6,40 %, appartenait à la catégorie des pistes vertes.

© Thierry du Bois/Reporters

KWINT

Michel LION
Lion et Associés Avocats
LION
Elite

BECI MATCHMAKING EVENT

14 entreprises chinoises optent résolument pour Bruxelles

Quatorze entreprises chinoises ont résolument choisi Bruxelles comme plate-forme de développement de leurs activités économiques en Europe. Ce faisant, elles soulignent le rôle essentiel que Bruxelles joue en tant que capitale de l'Union européenne et comme terre d'accueil pour d'autres institutions internationales.

© Reporters

Ces 14 entreprises chinoises étaient en Belgique les 9 et 10 décembre pour investiguer les possibilités d'investissement et d'implantation en Région de Bruxelles-Capitale.
Pour couronner cette visite chinoise de deux jours, BECI a organisé un 'matchmaking event' le vendredi 9 décembre dans le Tasso, à Tour & Taxis.
Les chefs d'entreprise chinois y ont établi des contacts intensifs avec plus de 50 CEO de grandes entreprises bruxelloises intéressés par une collaboration avec ces entrepreneurs de l'Empire du Milieu.

Souligner l'importance de Bruxelles

Les chefs d'entreprise chinois étaient enthousiastes quant à la qualité des contacts noués avec les entreprises bruxelloises. La même satisfaction prévalait du côté de Jean-Claude Daoust, président de BECI, et de Benoît Cerexhe, ministre bruxellois de l'Economie et de l'Emploi, compétent pour le Commerce extérieur : « Nous sommes parvenus à donner une image positive, entreprenante et dynamique de la Belgique à l'étranger.
Le fait de souligner l'importance de Bruxelles en tant que capitale de l'Europe ne fait qu'accentuer l'attrait de la Belgique auprès d'investisseurs chinois potentiels. »

Collecte gratuite de tubes fluorescents : devenez point de collecte Recupel !

Votre entreprise croule probablement sous le nombre de tubes fluorescents (mieux connus sous le nom de lampes TL) mis au rebut. Mais saviez-vous que ces 'lampes à décharge' sont des Petits Déchets Dangereux ? Mieux vaut donc les faire collecter en toute sécurité par un collecteur agréé : c'est la meilleure garantie pour un recyclage correct !

VOICI COMMENT DEVENIR POINT DE COLLECTE

Surfez sur la rubrique 'au travail' sur recupel.be. Vous y trouverez tout ce qu'il faut savoir sur la collecte des lampes à décharge. La procédure est très simple : vous choisissez en ligne un collecteur agréé, vous vous inscrivez (une seule fois) et demandez ensuite à votre collecteur de vous livrer une boîte à lampes ou un grand récipient à ampoules. Et ensuite... vive la collecte ! Tant l'enlèvement que le traitement et le recyclage sont entièrement gratuits.

0800 403 88
OPERATIONS

recupel.be
Des questions ? Envoyez un e-mail à logistics@recupel.be

TABLE RONDE

Créer son entreprise quand on a plus de 45 ans

BECI s'est penchée sur les initiatives dont la vocation est d'aider les personnes de plus de 45 ans à créer leur propre entreprise. Une table ronde réunissant différents acteurs du monde de l'emploi et de la création d'activités s'est tenue, ce jeudi 15 décembre, afin de dresser un état des lieux des aides et accompagnements qui existent et d'éventuellement créer des synergies entre ces outils.

La séance, qui était animée par Olivier Kahn, coordinateur du Centre pour Entreprise en difficulté (CEd- BECI) a débuté par un bilan reprenant les chiffres concernant les plus de 45 ans : raisons et durées d'inactivités, réinsertion et motivation.

Les chiffres sont accablants puisque le « nombre de demandeurs d'emploi de plus de 50 ans a doublé en dix ans.» nous informe Stéphane Thys. De plus, le taux de réinsertion pour cette catégorie d'âge est très bas.

Selon Christian Deglain, le « jeunisme» de notre société et « l'idée que la jeunesse est associée au dynamisme, à la flexibilité et à l'entrepreneuriat » est un des principaux freins à la réinsertion des seniors. »
Alors que « si l'on recrute un personne de plus de 50 ans, elle restera plus longtemps au sein de l'entreprise » ajoute-t-il.

Denis Lievens s'étonne, dès lors, d'observer que « le nombre de startups créées par des indépendants de cette catégorie d'âge n'a pas augmenté: il semblerait qu'il n'y ait pas de corrélation entre la progression du nombre d'inactifs et la création d'entreprises».

Piste pour s'en sortir : créer son entreprise

Certaines personnes décident pourtant de créer leur propre emploi en devenant chef d'entreprise. Fabienne Malaise observe qu'il s'agit là de la majorité des créateurs d'activité qui « le font par dépit plutôt que par choix ».
La réussite du projet entrepreneurial dépend, selon Didier de Laminne de Bex, de la « personnalité du candidat : créatif, innovant et capable de se prendre en main.
Si la personne a occupé un poste de cadre ou de direction, avec une orientation business, les chances de réussite sont accrues. »

Comment créer votre propre emploi après 45 ans ?

Fabienne Malaise reconnaît que les cadres « ont un bon profil de créateurs d'entreprise, un réseau étendu et certains moyens financiers, mais cela « coince » parfois au niveau organisationnel, ils n'ont pas de connaissance de terrain et ont parfois des difficultés au niveau commercial. Ils ont tendance à travailler (et à ne compter) que sur un nombre très restreint de clients, sans penser à renouveler leur portefeuille » ce qui est un facteur d'échec à terme. Il est difficile de mettre en garde ces personnes car « elles décident souvent de créer leur entreprise sans accompagnement. »

Créer son entreprise après 45 ans : de nombreux atouts

Selon Christian Deglain, il faut commencer par changer l'image caricaturale et erronée de l'indépendant afin de « réussir à donner le goût d'entreprendre aux citoyens ».

Autour de la table

Fabienne Malaise : Représentante de BECI, travaille au département Starter et témoigne de son expérience dans l'accompagnement de starters.

Nathalie de Taeye : Professional Banking chez ING, s'occupe principalement des activités Crédits et des PME. Elle accompagne les porteurs de projets et apporte une vision bancaire à la discussion.

Stéphane Thys : Responsable Observatoire bruxellois de l'Emploi, Coordinateur dans le cadre d'Actiris, il y observe l'évolution générale du marché de l'emploi à Bruxelles et les tendances de la périphérie bruxelloise, avec en priorité le suivi, les caractéristiques et les problèmes de recrutement des demandeurs d'emploi.

Guy Kahn : Président de l'Institut des Fiduciaires de Belgique. Sa riche expérience, dans divers rôles tout au long de sa carrière, lui a permis de bien connaître les petites entreprises. Il partage sa vision du monde et donne des pistes pour l'avenir.

Stéphane Hulin : a eu successivement des expériences de salarié et de créateur d'entreprise. Il a parfois expérimenté certains revers dus à certaines crises économiques ou à l'attitude d'acteurs censés soutenir le projet d'un indépendant. A 46 ans, il ne perd pas sa volonté d'entreprendre et vient donner son témoignage, puisqu'il fait partie du public cible.

Christian Deglain : Outplacement Manager chez Daoust : il accompagne individuellement des créateurs d'entreprise.

Didier de Laminne de Bex : Consultant chez Gallilei Randstadt : après 34 ans au sein du groupe Randstadt, il opère, il y a 5 ans, une transition de carrière passant d'une fonction de Public Relations vers un nouveau métier : l'accompagnement dans un nouvel emploi avec statut d'indépendant de personnes licenciées.

Arnaud Le Grelle : Directeur de l'agence Wallonie Bruxelles qui regroupe les prestataires en ressources humaines et une grande partie des entreprises en outplacement.

Christophe Van Hecke : Développeur de projets au Fonds de l'expérience professionnelle au sein du SPF Emploi. Il encourage les sociétés privées à investir dans le bien-être via le conseil et la formation des personnes de plus de 45 ans.

Denis Lievens : Conseiller auprès du Ministre Cerexhe de l'économie et de l'emploi et Responsable de la cellule communication. Il s'inspire des besoins exprimés afin de pouvoir améliorer le cadre environnemental dans lequel les entreprises peuvent être créées.

« Il y a un problème récurrent lors des 2 premières années de la création d'entreprise : la méconnaissance en gestion. »

Nathalie de Taeye, Professional Banking chez ING

Avec une bonne idée et un accompagnement adapté, créer son entreprise après 45 ans, c'est bénéficier de certains atouts non négligeables.
Parmi ceux-ci, Christian Deglain identifie « l'expérience, la maturité, une connaissance du marché et un réseau important, avec parfois la possibilité de se lancer vers l'étranger ».

Il est important d'ajouter que, en ce qui concerne d'éventuels besoins de financement, « l'âge n'entre pas en ligne de compte dans les critères. Tout au plus, si la personne est plus âgée, nous poserons la question de sa succession » nous éclaire Nathalie de Taeye.

Politiques d'accompagnement

Stéphane Thys observe que les plus de 45 ans sont les grands oubliés de « la politique d'emploi. Notons que le public 45+ est discret, ne revendique pas grande chose, est moins en demande que les plus jeunes. ».

Parmi les idées afin de favoriser entrepreneuriat, Arnaud Le Grelle avance le principe du portage salarial, et regrette le « peu d'ouverture de nos politiques vers ce type de mesures qui représentent un univers de possibilité et qui sont des gisements d'emplois considérables ».

Les politiques actuelles sont souvent citées comme étant un frein à l'initiative, en mettant des plafonds en fonction des statuts, les accompagnateurs de projet de lancement d'activités indépendantes s'entendent souvent répondre que la personne ne peut

« Il faut commencer par changer l'image caricaturale et erronée de l'indépendant afin de réussir à donner le goût d'entreprendre aux citoyens. »

Christian Deglain, Outplacement Manager chez Daoust

« pas travailler plus de 8h/semaine au risque d'entrer dans une autre catégorie, moins avantageuse. » illustre Christian Deglain.
Arnaud Le Grelle insiste à ce sujet : « il faut se pencher sur les aspects fiscaux et sociaux (au niveau fédéral) qui sont les principaux freins à la vie de l'entreprise. »Nathalie de Taeye confirme « On entend souvent le candidat à l'entreprise se sentir pénaliser par les volets fiscaux et administratifs. » Mais elle insiste lourdement sur un problème récurrent, et qui provoque des « problèmes lors des 2 premières années de la création d'entreprise : la méconnaissance en gestion ».

Les améliorations pour l'avenir

Afin de permettre aux personnes de plus de 45 ans de créer (ou de reprendre) une entreprise en se donnant les moyens de réussir, les acteurs du secteur ont identifié des points à améliorer. Pour Christophe Van Hecke, cela doit commencer par une meilleure « synergie entre ce qui existe déjà. Pour l'instant chacun travaille de son côté sans connaître les autres organismes d'accompagnement ».
Il est soutenu en cela par Fabienne Malaise: « un effort de sensibilisation spécifique sur cette cible est également nécessaire pour éviter les catastrophes et encourager à se faire accompagner dans les démarches. »

« Les plus de 45 ans sont les grands oubliés de la politique d'emploi. Notons que le public 45+ est discret, ne revendique pas grande chose, est moins en demande que les plus jeunes. »

Stéphane Thys, responsable Observatoire bruxellois de l'Emploi

Trouver les aides au lancement de son entreprise

Le candidat à une activité d'indépendant passe beaucoup de temps à la chasse aux subsides, alors que le meilleur investissement serait la recherche d'acteurs pouvant l'aider sur une longue période de l'idée de la création à sa mise en oeuvre et durant les premiers temps de l'existence de son activité.
Il est vrai qu'il est difficile de trouver la prime à l'énergie, le subside, le prêt ou encore la réduction de cotisations sociales qui s'appliquerait à son projet personnel.
Pour ne plus perdre ce temps précieux, le site http://ecosubsibru.be/ réunit toutes les informations concernant les aides financières en Région de Bruxelles Capitale.

Afin d'éviter les drames humains et financiers, Stéphane Thys estime qu'il serait nécessaire de mettre en place « des dispositifs publics permettant le filtrage et l'orientation des candidats. La situation actuelle voit la moitié d'entre eux faire faillite, car tous ont la même idée de projet au même endroit».

Guy Kahn met en avant l'importance « d'avoir un esprit de veille, d'observer ce qui se fait, les nouvelles tendances.

MOVE4JOBS

MOVE4JOBS 2012 > **4 événements** liés à l'emploi en RBC

More information on all events
www.move4jobs.be

FIRST EVENT – 29.02.2012

Avec le soutien de

Beci
BRUSSELS ENTERPRISES COMMERCE AND INDUSTRY

RECRUTEMENT 2.0

Une solution pour tous les employeurs ?

Le recrutement via les réseaux sociaux a explosé ces dernières années.

Quel bilan pouvons-nous tirer de ces premières expériences ?
Quels ont été les bénéfices pour l'entreprise en termes de qualité et de quantité de profils rencontrés ?
Ce type de recrutements est-il réservé aux grandes entreprises qui recrutent des profils hautement qualifiés ?
Quels outils existent pour les plus petites structures ?
Pour recruter des profils plus diversifiés ?
Comment globalement valoriser son Employer Branding sur le web ?

EVENT 1 EVENT 2 EVENT 3 EVENT 4

GRANDE CONFÉRENCE BRUXELLOISE SUR LE RECRUTEMENT VIA LES MÉDIAS SOCIAUX

Conseils d'experts, outils, bonnes pratiques, dernières tendances et évolutions à venir...

Modalités pratiques

29 février 2012

Studio 1 du Flagey

Ixelles

18h30 accueil
21h00 cocktail

Participation gratuite

Inscription obligatoire sur
www.move4jobs.be

Nos experts

Damien COLMANT, Owner chez Extend Coaching – Président de ICF Belgium – Co-organisateur du Baromètre du Recrutement 2.0
Emilie OGEZ, Social Media Speaker, Consultante
Jean-Olivier COLLINET, Managing Director, Job Attitude
Johan CLAES, HR Communication & Employer Branding Manager, Talent & Performance, HR, STIB
Christelle LETIST, HR consultante

Une organisation

La force du réseau : l'union fait la force

Guy Kahn a observé tout au long de sa carrière à quel point « les chefs d'entreprises souffrent de solitude et ne trouvent pas une personne à qui parler. Il devrait y avoir des réseaux, des endroits où se rencontrer, partager son expérience avec ses pairs faisant face aux mêmes types d'épreuves afin d'échanger des idées et se soutenir mutuellement. »

C'est ce besoin de partage qui est à l'origine de la création de Genia Experts. Il y a quinze ans, deux ou trois indépendants ont pris la décision de se réunir une fois par semaine pour se soutenir mutuellement et s'entraider.

Aujourd'hui, ils sont une quinzaine à faire partie de cette fédération dans laquelle chacun reste indépendant dans son activité, mais peut venir discuter, trouver des partenaires pour proposer une offre commune si nécessaire, et même tester l'offre sur les autres membres de la fédération.

Le groupe offre à chacun de ses membres un support moral et technique.

Un exemple à suivre…
Plus d'informations : **www.geniaexperts.be**

Il faut des veilleurs et des vigiles de l'avenir qui nous attend ».
Bien entendu, la voie de l'entrepreneuriat n'est pas facile et l'échec reste une possibilité non négligeable, cependant avec un accompagnement adapté et en prenant le temps nécessaire à la réflexion et à la mise en œuvre, il est possible de réussir et de s'épanouir dans son activité.

Et, comme le dit Guy Kahn, en guise de conclusion : face aux difficultés et éventuels échecs, il faut impérativement « rebondir et recréer».

Yamina El Atlassi

Un gage de réussite quel que soit l'âge : la formation continue

Théoriquement, cela semble évident pour tout le monde : afin de rester efficace et de pouvoir gérer les mutations de notre société, il est impératif de suivre des formations tout au long de sa carrière.

Pourtant, Christophe Van Hecke nous explique que l'une des raisons à l'origine de la difficulté de réinsertion des seniors est le fait que « les entreprises n'investissent plus dans ces travailleurs, qui ne sont plus conviés à suivre des formations et sont dès lors vite dépassés par les nouvelles réalités économiques et perdent de leur flexibilité en cas de restructuration ».

Nathalie de Taeye constate d'ailleurs que « les formations continues sont les premiers postes budgétaires que l'on coupe en cas de crise. »

Afin d'éviter que l'on coupe le budget formation, les sociétés devraient être encouragées fiscalement.
Trop souvent, les entreprises, en particulier les PME, ont le sentiment que former son personnel, c'est perdre de l'argent.

Christophe Van Hecke leur explique pourtant que des montants plus importants risquent d'être « perdus plus tard en erreurs, absentéismes, licenciements, … »

Arnaud Le Grelle constate que « la formation fonctionne mal sur tous les segments. La demande de subsides ne fonctionne pas bien et il vaut donc mieux, fonctionner « à l'envers », par le biais de la défiscalisation. »

Denis Lievens l'admet : « il existe des aides à la formation, mais elles ne sont pas souvent utilisées », probablement parce que la communication n'est pas claire et que les conditions d'accès sont parfois peu aisées à comprendre.

L'offre de formations devrait également être améliorée, et être plus proche de la réalité du marché afin de répondre aux demandes.

Il y a donc un effort considérable qui devrait être réalisé tant par nos politiques, afin de motiver financièrement les entreprises à former leur personnel, que par les centres de formation en offrant des produits adaptés et enfin par les employeurs afin de leur faire percevoir la formation du personnel, quel que soit l'âge, comme un investissement pour l'avenir et non comme un coût inutile.

LANGUAGE TRAINING

GROUP COURSES

GOOD MORNING CLASSES (EN/DU)
FIVE o' CLOCK CLASSES (EN/DU)
SATURDAY MORNING CLASSES (EN/DU)

INDIVIDUAL COURSES

A LA CARTE (all languages)
'PÉGASE' intensive week (EN/DU/SP/FR)
MASTER BUSINESS LUNCH (EN/DU/SP/GER)

For more information:

T: +32 (0)2 627 52 52 / **E:** Info@f9languages.eu / www.f9languages.eu

We are certified Qfor

Déferlante de demandeurs d'emploi au Brussels Job Day

La cinquième édition des Brussels Job Days s'est déroulée le vendredi 16 décembre à Tour & Taxis. Ce salon de recrutement était placé sous le signe des Techniciens, Ingénieurs et Informaticiens. Une vingtaine d'entreprises y rencontraient des candidats pour un entretien d'embauche sur place. Les Brussels Job Days sont en effet destinés à favoriser le contact direct entre un maximum de chercheurs d'emploi et d'employeurs.

Les Brussels Job Days sont destinés à favoriser le contact direct entre un maximum de chercheurs d'emploi et d'employeurs.

Pre-Job Day

Le Pre-Job Day était également organisé, le 12 décembre. Des dizaines de candidats ont ainsi assisté à une session d'information durant laquelle les jobs des différents domaines étaient présentés, et plus particulièrement les offres d'emploi des entreprises présentes au Job Day. A l'agenda du Pre-Job Day : présentation des métiers concernés, 'trucs & astuces' pour bien préparer l'entrevue d'embauche, précisions sur les multiples métiers de techniciens, ingénieurs et informaticiens, concernant les modalités d'accompagnement d'Actiris.... Les candidats pouvaient également tester leurs connaissances en langues (via Actiris) et passer un test de personnalité (via Daoust Interim). Les candidats ayant participé à la séance d'information et passé un des deux tests recevaient l'opportunité de rencontrer les recruteurs minutes avant l'ouverture du Job Day au grand public. Les partenaires de l'événement ont pour objectif de donner ainsi aux candidats tous les atouts pour réussir leur entretien d'embauche et de présenter aux recruteurs le jour du «Brussels Job Day Techniciens, Ingénieurs & Informaticiens» des candidats adéquatement préparés.

80.000 chercheurs d'emploi en 6 ans

Rappelons que les Brussels Job Days sont organisés depuis 2005 par BECI, avec le soutien du gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale et qu'ils sont le moment de rencontre le plus important entre employeurs et demandeurs d'emploi. En six ans, plus de 80 000 chercheurs d'emploi se sont déplacés pour rencontrer près de 1 000 entreprises. Neuf employeurs sur dix sont satisfaits des candidats (95 % contactent entre 1 et 10 personnes rencontrées lors des Job Days) et considèrent que les Brussels Job Days maximalisent leur efficacité de recrutement. Un candidat sur quatre entre dans un processus de sélection. Près de 6 000 personnes ont jusqu'ici trouvé un emploi grâce aux Job Days, soit plus de 7 % des visiteurs.

Plus d'infos : www.jobdays.beci.be

NMBS-Groep/Groupe SNCB

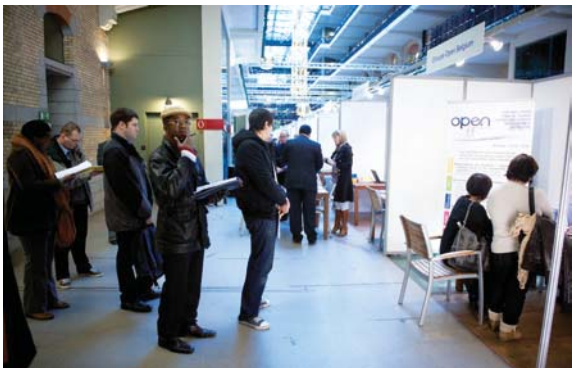
open

callataÿ&wouter
THE RIGHT WAY
TO THE TOP

Learning Network

Aeronautics
Space
Energy

ictjob.be
VOUS CHERCHEZ UN EMPLOI
DANS L'INFORMATIQUE ?

Getronics

Espace membres

Vous désirez faire connaître votre activité ? Annoncer un changement stratégique, un déménagement de vos bureaux, des résultats financiers en progrès...? Profitez de la visibilité qui vous est offerte dans les pages d'Entreprendre, lu par 21.000 décideurs, en envoyant un communiqué d'une quinzaine de lignes accompagné d'une photo, à ***rv@beci.be***

Attention : les textes publicitaires ne sont pas publiés. La rédaction se réserve le droit d'écourter les textes trop longs.

Ken Livingstone inaugure le nouveau siège d'Arcadis à Bruxelles

Le bureau de conseils et d'ingénierie Arcadis a officiellement inauguré son nouveau siège au cœur de Bruxelles, rue Royale 80, en présence d'environ 400 personnalités et partenaires. Avec ce nouveau 'flagship office', Arcadis démontre son ambition de croissance soutenue en Belgique. L'invité d'honneur de la soirée fut l'ancien maire de Londres, Ken Livingstone, qui a attiré les Jeux olympiques de 2012 dans sa ville et qui a introduit le système de péage dans le centre londonien. Arcadis est l'un des premiers bureaux de conseils et d'ingénierie au monde. Arcadis développe, conçoit, exécute, entretient et exploite des projets pour les entreprises et autorités. Avec 19 000 collaborateurs et 2,3 milliards d'euros de chiffre d'affaires, l'entreprise dispose d'un vaste réseau international qui repose sur une position forte sur les marchés locaux. En Belgique, Arcadis a été choisi dans le cadre de la construction du nouveau dépôt de la STIB à Haren. Arcadis est fermement décidé à poursuivre sur cette voie et à se pencher sur les petits et grands problèmes d'urbanisation auxquels la ville de Bruxelles est confrontée chaque jour.

Une présence physique à Bruxelles était donc indispensable. Arcadis s'est mis à la recherche de bureaux au cœur de la capitale et a trouvé chaussure à son pied rue Royale 80, en face du parc Royal. Les ingénieurs et experts d'Arcadis élaboreront, exécuteront et encadreront dorénavant les projets bruxellois depuis cette nouvelle adresse.

Avec ce nouveau 'flagship office', Arcadis démontre son ambition de croissance soutenue en Be

Arcadis
Rue Royale 80
1000 Bruxelles
T +32 2 505 75 00
Infrastructure, environment, buildings@arcadisbelgium.be
www.arcadisbelgium.be

Thierry Durand, Owner & Managing Director The WineAgency.

TheWineAgency... Online Wine Store

2011, l'année de tous les challenges ! La crise est là et frappe à tous les niveaux. Quoi de mieux alors que de choisir ce moment pour investir et ainsi prendre un avantage compétitif dans un domaine très concurrentiel ? Thierry Durand, Owner & Managing Director The WineAgency : « En 2011 nous avons décidé de repositionner notre activité vers le e-commerce (de vin...) avec l'objectif clair de devenir un leader du secteur en Belgique. Le développement du commerce en ligne se fait de façon exponentielle chez nos voisins mais le marché belge reste encore timide... surtout dans un domaine encore très traditionnel. Nous décidons donc de saisir l'opportunité et de vivre cette aventure passionnante ! Après 4 années consacrées à l'événementiel 'oenologico-gastronomique' nous avons appris beaucoup des besoins de nos clients, du coup nous restons attachés à nos valeurs de base et restons au plus proche de nos clients. A grands moyens nous tentons de contourner le premier obstacle qui laisse penser que l'e-commerce veut dire 'service impersonnel' et 'anonymat', c'est pourquoi nous maintenons des conseillers à disposition pour aider les internautes (au téléphone) à choisir le meilleur vin, la meilleure première cave, le meilleur cadeau de mariage ou d'affaire, les meilleurs accords mets-vin, etc. » Avec l'intervention d'un développeur une grande attention a été porté à la refonte du site afin d'entrer de façon optimale dans la V.2. du e.business. Le site a été revu de fond en comble et offre désormais un accès rapide, convivial, intuitif et ludique à tous les articles : « Pour notre développement nous nous appuyons essentiellement sur la communication en ligne avec un gros travail en SEO (search engines optimization), SEA (search engines advertising) et SMO (social medias optimization). »

THEWINEAGENCY® ONLINE WINE STORE

The WineAgency
Rue de la Chiffane 12
1471 Loupoigne
T +32 67 555 888
contact@thewineagency.be
www.TheWineAgency.be

Fidelsys lance une nouvelle carte cadeau : la Gift Card Fidelsys

La Gift Card Fidelsys.*

Voici quelques semaines, Fidelsys a lancé une nouvelle génération de produit : La Gift Card* Fidelsys, flexible et accessible à tout un chacun. Le succès est immédiat : plusieurs centaines de commerçants adhèrent déjà au concept et offrent ainsi à leur clientèle la possibilité d'utiliser la carte cadeau comme moyen de paiement – et ce, sans aucune adaptation technique nécessaire de leur côté.
Fidèle à sa mission de vouloir faciliter la vie des commerçants et des consommateurs, Fidelsys qui a déjà rendu possible grâce à son partenariat avec MasterCard en 2010, l'utilisation de la carte bancaire comme support à toutes les cartes de fidélité, innove ici encore avec la Gift Card Fidelsys. Celle-ci se démarque des autres cartes cadeau par le libre choix du montant à charger qu'elle laisse aux consommateurs, là où les autres fournisseurs imposent des quotas prédéfinis. Thierry Vermander, CEO de Fidelsys : « La crise n'empêche pas le bon sens de réussir. Le succès de la Gift Card Fidelsys démontre d'une belle manière que Fidelsys est bien au coeur de la relation commerciale en apportant des solutions innovantes qui répondent parfaitement aux attentes des consommateurs, des commerçants, mais également des villes et associations, ces dernières réagissant positivement au lancement de notre solution Gift Card Fidelsys ».

Fidelsys
Boulevard du Jubilée 138 • 1080 Bruxelles
T +32 2 421 08 50
FIDELSYS info@fidelsys.com • www.fidelsys.com

Nominations au sein du Management de Belgacom

Pour aider à rendre le Groupe Belgacom plus fort afin de faire face aux défis à venir, le Groupe Belgacom a décidé les nominations suivantes prenant effet dès le 1er Janvier 2012.

Michel Georgis devient le nouveau Executive Vice President Human Ressources chez Belgacom.

- Michel Georgis, actuellement EVP Consumer Business Unit devient le nouveau Executive Vice President Human Ressources toujours en tant que membre du comité de direction. Michel Georgis sera également responsable du département de communication interne.
- Scott Alcott, actuellement EVP du département Service Delivery Engine dirigera le département qui s'adresse au marché résidentiel du groupe Belgacom et deviendra le nouveau Executive Vice President de la Consumer Business Unit toujours en tant que membre du comité de direction.
- Bruno Chauvat, actuellement Executive Vice President Strategy & Content prendra la direction ad interim du département Service Delivery Engine & Wholesale.
- Philip Neyt, actuellement Vice President Public Affairs & Mergers & Acquisitions, reprendra quant à lui les départements Regulation, Corporate Communications, Corporate Identity et Branding, en plus de ses responsabilités actuelles.
- Igor Makedonsky, après en avoir assuré l'intérim, est confirmé en tant que Vice President GroupLegal & Compliance.

Belgacom
Boulevard du Roi Albert II 27
1030 Bruxelles
T 32 2 202 91 40
www.belgacom.be

Quatre membres BECI récompensés par un Prix Caïus

Organisés depuis 1989, les Prix Caïus de Prométhéa mettent à l'honneur des entreprises qui s'illustrent par leurs actions de mécénat exemplaire en faveur de la Culture et du Patrimoine. En 22 ans, 86 entreprises mécènes ont été récompensées. Au fil des ans et des cérémonies, ce sont plus de 400 projets culturels et de patrimoine qui ont été présentés. Les Prix Caïus de Prométhéa représentent ainsi la vitrine du mécénat culturel en Belgique.
Sur 19 candidats, 4 se sont vus décerner un Prix Caïus par le Jury :

Le Prix du Public 2011 a été attribué à Belgacom pour sa collection d'art contemporain, Belgacom Art.

- Lauréat du Prix Caïus Culture Grande Entreprise : Banque Nationale de Belgique - Membre BECI : Partenaire structurel du Muséum des Sciences naturelles
- Lauréat du Prix Caïus Culture PME : Kesar - Membre BECI : Soutien au Service éducatif du Wiels
- Lauréat du Prix Caïus Patrimoine en Région de Bruxelles-Capitale : Tein Telecom - Membre BECI : Soutien à la restauration du Vase des Bacchanales à Schaerbeek/
- Lauréat du Prix Caïus Patrimoine en Wallonie : Colen SA : Partenaire de la restauration du Château des Italiens à Clabecq

Le Prix du Public 2011 décerné sur base de votes en ligne ouverts à tous, a été attribué à Belgacom (Membre BECI) pour sa collection d'art contemporain, Belgacom Art.

Notre métier ?
Vous aider à faire le vôtre !

Développer votre business ?

Créez votre entreprise, comprenez la législation fiscale, sociale et commerciale, prospectez le marché international et perfectionnez-vous grâce aux services de Beci !

Trouver des nouveaux clients ?

Events, clubs, déjeuners conférences, business meetings, listes d'entreprises et publications de Beci : augmentez vos contacts et faites-vous connaître !

Beci
La clé de votre succès

Faire défendre vos intérêts ?

Beci représente les entreprises bruxelloises auprès des autorités locales, fédérales, internationales et dans les commissions sectorielles.

Trop de paperasserie ?

Guichet d'entreprises, TVA, publication au Moniteur, dépôt comptes annuels, enregistrement de baux, formalités ASBL, certificats d'origine, carnets ATA, visas de factures : Beci accomplit ces démarches pour vous !

Devenez membre
www.beci.be

Beci = Chambre de Commerce *Kamer van Koophandel* & Union des Entreprises de Bruxelles *Verbond van Ondernemingen te Brussel*

Beci
BRUSSELS ENTERPRISES COMMERCE AND INDUSTRY

Une table 'vélo' pour allier sport et plaisir à l'EXKi de la Bourse

Avec la table « WeBike », une table formée de 3 sièges vélos et 3 prises, les clients pourront pédaler et produire leur propre électricité pour recharger leur GSM, ordinateur portable, tablette ou autre...

EXKi, le spécialiste de la restauration rapide de qualité, continue de créer les tendances avec son nouveau restaurant à la Bourse entièrement dédié à l' « éco-conception ».

Ce 18ème restaurant à Bruxelles servira de projet pilote pour l'EXKi du futur. La majorité du mobilier a été réalisée à partir de matériaux de récupération. Avec un peu d'imagination, tout peut être réutilisable ! Ainsi, le tissu recouvrant les banquettes et les tabourets a été fait à partir de bouteilles en plastiques recyclées. Des tables de récupération ont été utilisées pour créer les tables. De plus, une des lampes suspendues a d'ailleurs été fabriquée à partir de touillettes de cafés et de grillage d'un chantier. EXKi travaille en collaboration avec « L'atelier Michel Dupont » qui est un duo d'éco-designers franco-belge travaillant à partir de matériaux de récupération. Pour réduire encore plus son impact écologique, l'éclairage est en LED ou à basse consommation. Avec la table « WeBike », une table formée de 3 sièges vélos et 3 prises, les clients pourront pédaler et produire leur propre électricité pour recharger leur GSM, ordinateur portable, tablette ou autre... tout en dégustant un café, un plat ou un dessert. « WeBike » a été conçu par la start-up WeWatt cofondée par Patricia Ceysens. Une innovation qui s'intègre parfaitement dans la démarche d'EXKi. Une bonne manière de rester en forme tout en se faisant plaisir !

Exki
Chaussée d'Ixelles 12
1050 Bruxelles
T +32 2 551 52 26
info@exki.be • www.exki.be

Dreams Event : Rêvez ce qu'il y a de mieux pour votre entreprise

Remercier, fidéliser, fédérer, communiquer, Rassembler. Quel que soit votre événement, Dreams Event vous accompagne de l'élaboration à la réalisation, mettant à votre service 18 ans d'expérience dans l'évènementiel de prestige à Paris et dans le monde. « Notre objectif vous satisfaire. L'originalité et la variété des produits, Notre propre catalogue artistique, Evénements uniques et sur mesure :

- PARIS VIP : Des endroits prestigieux et des monuments privatisés pour vous
- EXTREME : 44 Correspondants dans le monde pour faire de votre évènement un événement unique.

Congrès- Séminaires – Salons - Incentive, Lancements de produits - Soirées de Gala -Anniversaires entreprises – Scéniques -Show case - Défilés de mode -Sports mécaniques - Team Building – Voting - Feux d'artifices.
ANIMATION : Notre propre catalogue d'artistes rigoureusement sélectionnés pour leur talent et leur notoriété sur simple demande, répondra à toutes vos exigences. »

Dreams Event
Rue Damry 81
4100 Boncelles
T +32 4 336 76 66
dreams.event@hotmail.be
www.dreams-event.be

Christel Verschaeren remporte le AXA Wo_Men@work Award

Le 1er décembre 2011 s'est tenue, pour la deuxième année consécutive, la remise du AXA Wo_Men@work Award. Ce trophée récompense la personnalité qui a le plus contribué à l'amélioration de la diversité homme/femme dans son entreprise ou organisation implantée en Belgique. Cette année c'est Christel Verschaeren, Directrice des systèmes d'information chez IBM qui a été désignée comme lauréate de ce prix.

Christel Verschaeren (IBM Europe) et les deux autres nominés, Ron Embrechts (Care) et Philippe Henry de Frahan (Mars Belgique).

Christel Verschaeren a été l'une des pionnières en matière d"égalité professionnelle en Belgique. Elle est active depuis 8 ans dans un domaine d'expertise majoritairement masculin. Son programme de diversité a été étendu aux différentes implantations d'IBM dans le monde. En 5 ans, 81 femmes supplémentaires ont accédé à des postes de direction.
En tant que lauréate de ce deuxième AXA Wo_Men@work Award, cette nouvelle « Woman at work » deviendra l'ambassadrice de la diversité homme-femme auprès du monde économique belge.

réinventons / la banque et l'assurance

AXA Belgium
Boulevard du Souverain 25
1170 Bruxelles
T +32 2 678 61 11
info@axa.be • www.axa.be

Explania, la bibliothèque des films d'animation informatifs

Les entreprises et organisation ont en commun de nombreux besoins. Dans ce contexte, pourquoi réinventer la roue à chaque fois ? Ne vaut-il pas mieux partager, réutiliser ou même réaliser conjointement des contenus destinés à la formation ? Ne vaut-il pas mieux inventer un YouTube, un Wikipedia ou un Slideshare du contenu destiné à la formation ? Evidemment ! C'est l'ambition d'Explania.
En expansion permanente, la bibliothèque en ligne Explania.com propose de petites animations multimédia éducatives et des modules d'e-learning séduisants, consacrés à d'innombrables sujets. Un simple système d'incorporation permet d'intégrer gratuitement la plupart de ces contenus à d'autres sites internet. Tous peuvent être achetés à des tarifs intéressants, pour installation sur un intranet ou un système de gestion de l'apprentissage (LMS).

Les entreprises peuvent bénéficier d'Explania de plusieurs façons :

- Par incorporation libre sur un intranet d'entreprise d'une ou plusieurs des centaines d'animations gratuites dont se compose la plate-forme Explania, consacrées à des domaines comme la GRH, les TIC, les finances,... Ces animations peuvent aussi être téléchargées moyennant une modeste rémunération.
- Explania propose également des formations plus longues en e-learning, fondées sur l'animation et l'interactivité.
- La société Instruxion, conceptrice et gestionnaire d'Explania, contribue à la communication des entreprises et organisations dans le domaine du positionnement des produits et services, de l'explication des procédures, de l'apprentissage des applications informatiques, etc.

Explania.com | Instruxion NV
Buro & Design Center
Heysel Esplanade 1 Box 20
1020 Bruxelles
T +32 2 300 56 56
info@explania.com
www.explania.com • www.instruxion.com

explania.com animated explanations

Le commerce offre plus de 2 millions de repas aux banques alimentaires

Durant la période des fêtes, les commerçants belges distribueront à nouveau des denrées alimentaires aux plus démunis de la société en passant par les banques alimentaires. Chaque année, le commerce fait don de plus de 2 millions de repas.

Les denrées alimentaires dont les magasins font don sont des produits approchant de leur date d'expiration. « Lorsqu'un commerçant dispose d'un surplus d'un produit donné, trois possibilités s'offrent à lui », explique Dominique Michel, Administrateur délégué de Comeos. « Premièrement, il peut tenter d'écouler les produits concernés en vente rapide – c'est-à-dire dans son propre magasin, et en réduction. La seconde option consiste à offrir ces produits aux banques alimentaires. La troisième, la moins séduisante, consiste à détruire ces denrées alimentaires. Sauf dans le cas où c'est imposé par le législateur, la troisième option est évitée autant que possible – non seulement parce que c'est pénible d'un point de vue éthique, mais aussi parce qu'entreposer et faire traiter des déchets coûte cher au commerçant. »

Les banques alimentaires répartissent les denrées qu'elles reçoivent entre 635 œuvres de charité. Faire parvenir des denrées aux banques alimentaires n'est cependant pas aussi facile qu'il y paraît. « Différents accords existent selon le magasin ou selon la centrale », précise Dominique Michel. « Nous sommes obligés de nous tenir à la traçabilité : nous devons savoir ce qu'il advient de nos denrées, jusqu'à ce qu'elles parviennent au consommateur.En outre, nous ne pouvons prendre le moindre risque quant à la sécurité alimentaire. Qu'il soit aisé ou démuni, chacun dispose du même droit fondamental à une alimentation saine. »

Comeos
Avenue Edmond Van Nieuwenhuyse 8
1160 Bruxelles
T +32 2 788 05 00
info@comeos.be • www.comeos.be

Motel One est développé par Besix RED

Union Investment a conclu une option sur les parts de Royal 120 New Building SA et Royale 120 SA, les deux sociétés détenant le premier hôtel sous enseigne Motel One à Bruxelles. Confié à Motel One en emphytéose, cet hôtel de 490 chambres est développé par Besix Real Estate Development (BESIXRED) et construit par Besix, le plus grand groupe de construction belge. Si l'option est exercée, le transfert des parts vers le fond ouvert UniInstitutional Real Estate est programmé après livraison de l'immeuble en 2014.

Le premier Motel One de Bruxelles est en construction rue Royale, près de la gare centrale. La Grand Place et le quartier Européen sont tout proches. En plus des 14.075 m² (490 chambres) de l'hôtel, le nouveau complexe comprend un commerce de 210 m² et un parking public de 199 emplacements confié en emphytéose à Besix PARK, opérateur indépendant. « Nous sommes très heureux d'accueillir le premier Motel One de la capitale européenne, dit Gabriel Uzgen, administrateur délégué de Besix RED. Grâce à une collaboration efficace entre l'approche innovante de Motel One pour une hôtellerie abordable et l'expertise de Besix RED en développement hôtelier, nous avons pu monter ce projet dans cette localisation exceptionnelle. »

Besix
Avenue des Communautés 100 • 1200 Bruxelles
T +32 2 402 62 11
besix@besix.com • www.besix.com

Philippe Wallez (ING) élu Advertiser Personality of the Year 2011

Philippe Wallez, directeur Marketing ING Belgique.

Philippe Wallez, directeur Marketing ING Belgique, a reçu cette année le titre d'Advertiser Personality of the Year. L'Advertiser of the Year Award, organisé à l'initiative de l'UBA (Union Belge des Annonceurs) et de PUB Magazine, est un prix décerné chaque année depuis 2002 à un annonceur qui contribue de manière positive au secteur de la publicité. Cette année, les finalistes étaient Vincent Crabbé (Belgacom), Ils Neuts (Stad Antwerpen) et Philippe Wallez (ING Belgique). Selon le jury, Philippe Wallez témoigne d'un professionnalisme aigu et fait figure d'ambassadeur passionné du secteur publicitaire. Philippe Wallez, déjà élu en 2009 Marketeer de l'Année (Fondation Marketing) et Media Advertiser of the Year (AMMA), se réjouit de ce nouveau palmarès: « Le prix Advertiser Personality of the Year 2011 est une formidable reconnaissance du travail réalisé et de ma passion pour ce métier. Ceci est évidement aussi l'illustration du succès de la stratégie d'ING Belgique qui est portée par une approche marketing audacieuse et une communication efficace. Mais surtout, c'est le résultat d'un travail en équipe où chacun apporte son savoir-faire. Depuis plusieurs années, nous construisons une image forte qui se distingue de la concurrence : We are Orange ! »
Depuis la nomination de Philippe Wallez à la tête du Marketing d'ING Belgique en 2006, ING Belgique a fortement renforcé sa présence dans les médias traditionnels et sociaux. Sous sa direction, ING Belgique a su se positionner comme un acteur majeur dans la publicité.

ING Belgique
Cours Saint-Michel 60
1040 Bruxelles
T +32 2 738 21 11
www.ing.be

Sage Group lance Sage ERP X3 en Belgique

Christophe Letellier, CEO de Sage ERP X3.

Sage, un des leaders mondiaux de solutions de gestion pour entreprises, propose désormais en Belgique Sage ERP X3, sa solution ERP internationale pour les entreprises du mid-market employant entre 50 et 2 500 personnes. 3 300 entreprises représentant plus de 165 000 utilisateurs répartis dans 55 pays utilisent déjà avec succès cette solution, qui se singularise par sa simplicité d'utilisation, sa rapidité de déploiement et son faible coût total de possession. Sage lance en Belgique une solution localisée par l'éditeur.
Ces sociétés, ainsi que les filiales locales de grands groupes internationaux implantées en Belgique, peuvent ainsi à présent compter sur Sage ERP X3 afin de disposer de fonctionnalités étendues pour l'international et répondre à leurs besoins complexes en matière d'analyse, de reporting, et de comptabilité financière, tout en passant par le contrôle de gestion et la gestion opérationnelle (production, achat, vente, gestion des stocks). « Avec 60% du PIB exporté, les entreprises installées en Belgique ont un besoin international extrêmement fort », précise Christophe Letellier, CEO de Sage ERP X3. « Avec sa capacité unique à prendre en compte la dimension internationale des entreprises, notamment via la multi-législation sous un seul dossier, Sage ERP X3 apporte une valeur distinctive aux entreprises belges. En outre, cette solution a été nativement développée pour le mid-market, prenant en compte les besoins spécifiques de ces entreprises, à savoir simplicité et intuitivité, ainsi qu'un faible coût total d'utilisation. »

Sage
Rue Natalis 2 • 4020 Liège
T +32 2 721 18 30
info@sage.be • www.sage.be

Anixton finalises the sale of the Tervuren Plaza

IVG Real Estate Belgium has transferred the leasehold rights and the bare ownership of the «Tervuren Plaza» building (10,000 sqm – Brussels) to aik (APO Immobilien-Kapitalanlagegesellschaft mbH), a property investment company for occupational pension funds and insurance companies. The property is located on the prestigious avenue de Tervuren facing the "Palais Stoclet" and is fully let to tenants of good credit-rating. The total transaction cost amounts to approx. EUR 21 million. IVG Real Estate Belgium was represented by Anixton, an independent consulting company offering corporate real estate solutions and by Clifford Chance LLP for the legal aspects of the transaction.

Anixton
Bastion Tower
Place du Champ de Mars 5
1050 Bruxelles
T +32 2 721 99 19

Success Stories pour Conceptum Conferences & Events

Conceptum Conferences & Events, anciennement Meeting Time, leader dans l'organisation de conférences et d'événements, a organisé avec brio la cérémonie de clôture de l'Année Internationale de la Chimie. Plus de 800 participants du monde entier ont dialogué ouvertement sur les défis et les solutions que la Chimie apportera pour contribuer à un monde meilleur d'ici 2050. Un véritable vent de fraîcheur et d'optimisme s'est dégagé suite aux différentes présentations. Conceptum Conferences & Events a développé, sous le patronage de l'UNESCO et en collaboration avec 7 grands sociétés leaders dans le monde de l'industrie chimique, une nouvelle plateforme: le Young Leaders Forum. Treize jeunes talents venant du monde entier et issus de l'industrie chimique se sont rencontrés à plusieurs reprises cette année pour proposer des solutions aux nouveaux défis horizon 2050 dans le domaine de la santé, des énergies renouvelables et de la gestion de l'eau. Ils ont présenté leurs conclusions devant un parterre de renom composé de prix Nobel tel qu'Ada Yonath, de plusieurs CEO's de groupes mondiaux de chimie, mais également de SAR Prince Philippe et de la Commissaire Européenne pour la Recherche Máire Geoghegan-Quinn. Les réactions à cette journée ont été extrêmement positives et la volonté de poursuivre leurs réflexions est née. Cette plateforme, active sur Facebook, offre dorénavant l'opportunité aux jeunes du monde entier de suivre leurs réflexions et d'y contribuer.

Conceptum Conferences & Events
Brusselsesteenweg 539
3090 Overijse
T +32 2 808 41 75
www.conceptum-conferences.eu

BECI DOUANES ET ACCISES

La douane du bon côté

La valeur en douane d'une marchandise achetée à l'international joue indirectement sur la compétitivité de l'acheteur. Les droits à l'importation sont très variés, ils sont propres à chaque type de produit. Et se tromper coûte cher. Toute l'info utile...

Une société belge importe des stylos Mont Blanc et oublie lors de la détermination de sa valeur en douane d'en déclarer les droits d'auteur. Oubli volontaire ou systématique de joindre pour la douane la facture de licence de la marque, réglée à part ?
Toujours est-il que les royalties font partie des droits à l'importation. En cas de contrôle, l'entreprise s'exposera à une lourde amende...

Tout savoir sur la valeur en douane

Pour circuler dans l'Union Européenne, une marchandise arrivant à la frontière doit être mise 'en libre pratique', acte qui demande d'acquitter des 'droits à l'importation' et pour être 'mise à la consommation', seconde opération douanière requise, ce sont des accises et la TVA qui sont dus. Là où cette dernière s'applique à tous les produits, les accises ne frappent que certains articles, dits de luxe, exemples : les alcools, le tabac manufacturé mais aussi les boissons non alcoolisées, ... La base imposable sur laquelle sont calculés les droits à l'importation est déterminée en général par rapport au montant facturé. Il ne s'agit pas toujours d'un taux fixe, il peut varier de 0 à 14% selon la nature de la marchandise.
La maîtrise de la valeur en douane requiert pour un douanier une formation de 18 heures ! Autant dire qu'en détenir tous les tenants et aboutissants est mission difficile pour un non spécialiste.

Comment agir sur la valeur en douane ?

Le montant de la facture fait l'objet d'une négociation sur le prix entre acheteur et vendeur mais d'autres éléments déterminent le deal commercial et influencent donc la valeur en douane. Ce sont les "International Commercial Terms" (Incoterms) ou les bons usages du commerce international qui fixent entre les parties comment se répartissent les frais, les obligations et les risques : qui endosse la responsabilité du transport, à quel prix, jusqu'où etc. Inès Sforzin, Inspecteur Principal Administration des Douanes et Accises, SPF Finances : « Les Incoterms sont souvent mal compris surtout qu'ils ont été remaniés en 2011. » L'enjeu des entreprises est de rester compétitif, mais quelles marges de négociation leur reste-t-il donc ? Tentant bien sûr d'avoir la facture la plus basse possible surtout à l'achat... « J'ai contrôlé dans une précédente fonction de nombreuses entreprises et comprend bien leurs soucis, j'essaie de les conseiller au mieux. Et puis la douane se déplace aussi. Cela peut éviter de mauvaises surprises », annonce Inès Sforzin.

Lourdes amendes

Le pool de comptables des douanes a toute latitude pour inspecter votre comptabilité commerciale. L'entreprise qui sous évalue sa valeur en douane s'expose à de gros contentieux. « On peut retourner 3 ans en arrière et l'amende sera sévère vu que nos contrôles ne sont pas aussi fréquents qu'on ne le voudrait en raison de l'essor des échanges internationaux », prévient la responsable. A contrario, si vous sur-évaluez votre valeur en douane, vous paierez trop de droits.

© Reporters

Les accises ne frappent que les articles de luxe : les alcools, le tabac manufacturé mais aussi les boissons non alcoolisées, ...

Ceux-ci vous seront remboursés sur demande (en cash ou sous forme de crédit), mais il vous reviendra d'en fournir la preuve et donc de refaire le dossier...
Alors autant avoir la douane de son côté !

Sylvie Cousin

Cycle de séminaires Douanes et Accises chez BECI

La valeur en douane, le *9 février 2012*

Infos : *www.beci.be* ou

Stéphanie Van Stichel au T *+32 2 563 68 56*

Beci
BRUSSELS ENTERPRISES COMMERCE AND INDUSTRY

LE RECOUVREMENT DE CRÉANCES

Comment me faire payer ?

Du fait de la crise, nombre d'entreprises ont des difficultés à se faire payer. Il devient donc impératif de mettre en place des procédures précises de recouvrement de créances pour espérer récupérer les sommes dues par les clients « mauvais payeurs ».

La notion de recouvrement de créances peut se diviser en plusieurs étapes : préparation ; facturation ; récupération. La récupération proprement dite n'est donc finalement que la dernière étape du processus.

La procédure

Si le client ne paie pas sa facture à l'échéance, l'entreprise devra procéder à un premier rappel dans un délai de quinze jours ou d'un mois après l'échéance. Elles sont possible que le client soit de bonne foi et ait simplement oublié de payer votre facture. Dans ce cas, il est bien évidement inutile de procéder au premier envoi par lettre recommandée afin de préserver votre relation commerciale. Un envoi, si possible, par fax, permettra de se ménager la preuve de la réception du rappel par le client. Si ce premier rappel reste lettre morte, une nouvelle mise en demeure devra être envoyée... Sans pour autant se montrer menaçante. La pratique nous apprend que les juges n'apprécient que moyennement les techniques d'intimidation. Il est néanmoins important de rappeler à ce stade l'application de vos conditions générales de vente. Si ce second rappel n'engendre aucune réaction de la part du client, une mise en demeure officielle devra être introduite. A cet égard, trois grandes possibilités s'offrent à vous : envoyer vous-même par lettre recommandée une « mise en demeure de paiement », faire intervenir un organisme de recouvrement de créance ou adresser votre mise en demeure par le biais d'un avocat.

Le rôle de l'organisme de recouvrement

Les sociétés de recouvrement de créances ont pour mission de faire pression sur les débiteurs (les clients). Il est l'intermédiaire entre les créanciers et les débiteurs et s'occuperont essentiellement du côté administratif du recouvrement (mise en demeure, rappel téléphonique, etc.). Ces structures n'ont aucun pouvoir judiciaire ; elles ne peuvent en aucun cas introduire d'actions en justice, ni représenter le créancier devant un juge afin de demander la condamnation du débiteur au paiement de sa dette.

Les avocats ont quant à eux un véritable pouvoir de représentation. Concrètement, l'avocat mettra le débiteur en demeure de payer le montant dû en principal, les intérêts ainsi que la clause pénale (-c'est à dire les frais que le créancier doit débourser afin de récupérer sa créance). En cas d'inaction du client « mauvais payeur », l'avocat introduira alors une procédure par voie de citation, que vous devrez payer vous-même, dans un premier temps. Vous serez remboursé ultérieurement par votre client si le juge vous donne raison.

En cas de jugement

Si un jugement est prononcé et que votre client ne paye toujours pas sa dette, vous pourrez vous adresser directement à un huissier de justice afin de faire procéder à l'exécution forcée de la décision. Deux hypothèses peuvent être envisagées : soit le jugement n'est pas frappé de « l'exécution provisoire ». Dans ce cas l'huissier de justice devra attendre un délai d'un mois avant de pouvoir procéder à une saisie (le délai d'un mois étant le délai durant lequel le client pourra introduire un recours contre le jugement). Soit le jugement est frappé de « l'exécution provisoire » et dans ce cas l'huissier de justice pourra directement procéder à une saisie. La prudence reste toutefois de rigueur, car si l'huissier procède à une saisie avant la fin du délai d'un mois, et que le client qui aurait introduit un recours en appel gagne, vous serez redevable à son égard de dommages et intérêts ! Si votre client est insolvable, même en possession d'un jugement en votre faveur, vous ne récupérerez pas votre argent. Votre démarche ne restera cependant pas inutile car elle vous permettra de récupérer la TVA et de faire passer votre facture en « créance irrécupérable ». Il existe donc un véritable intérêt fiscal dans cette démarche de recouvrement de créances.

© PhotoAlto/Reporters

Beaucoup d'entreprises ont des difficultés à se faire payer.

Cindy Torino,
conseillère juridique au CEd

Plus d'informations : http://www.beci.be/services/je_rebondis/recouvrement_de_creance/ » ou recovery@beci.be

ENQUÊTE DE FIELD FISHER WATERHOUSE

L'utilisation de Facebook au travail

Alors que le nombre de titulaires d'un compte Facebook explose, les employeurs belges ne semblent pas encore avoir pris la mesure du phénomène sur le lieu de travail. Tout en redoutant des abus et la multiplication des litiges, l'écrasante majorité d'entre eux se montre fort timide en ne réglementant pas l'usage de ce nouveau medium. Beaucoup se méprennent en outre sur le caractère public ou privé des informations postées par leurs travailleurs sur Facebook.

C'est ce que révèle une étude du cabinet d'avocats Field Fisher Waterhouse, réalisée en 2011 auprès de directeurs des ressources humaines d'une centaine de moyennes et grandes entreprises en Belgique.

- Seules 16 % des entreprises réglementent actuellement l'usage de Facebook au travail. Les autres préfèrent se taire et en tolèrent tacitement l'usage.
- Toutefois, 86 % d'entre elles pensent que Facebook est une source potentielle de litiges entre employeurs et travailleurs.
- Peu d'employeurs disent vérifier les informations sur un candidat ou un travailleur, postées sur Facebook. Ils considèrent toutefois (à tort) que ces informations sont « publiques »
- 70 % des DRH n'acceptent pas qu'un travailleur s'exprime à propos de leur employeur sur Facebook. Pour eux, dénigrer l'entreprise sur les réseaux sociaux est même un motif grave de licenciement.

A l'avenir ?

80 % des répondants pensent qu'ils devront réglementer l'usage de Facebook dans leur entreprise à l'avenir. 58 % pensent même qu'il faudrait purement et simplement bannir l'usage de Facebook au travail et 86 % sont convaincus que Facebook va entraîner une multiplication des litiges entre employeurs et travailleurs.Pour Olivier Rijckaert, avocat-associé au sein du cabinet Field Fisher Waterhouse, qui a diligenté l'enquête,

© Imago/Reporters

Peu d'employeurs disent vérifier les informations sur un candidat ou un travailleur, postées sur Facebook..

« les réponses apportées par les DRH que nous avons interrogés témoignent d'un véritable malaise par rapport au phénomène Facebook. La majorité semble se méfier de ce moyen de communication, mais peu d'entre eux ont pris la décision d'en réglementer l'usage dans l'entreprise. A tort, car en cas de litige, un tribunal sera nécessairement plus sévère en cas d'abus si le travailleur avait été averti des conséquences de ses agissements. Il est également surprenant que les employeurs belges affirment ne pas chercher sur Facebook des informations relatives à des candidats ou à leurs travailleurs. Dans d'autres pays, un tel screening est fréquent, mais pas nécessairement légitime. Enfin, les employeurs qui condamnent les propos tenus sur Facebook par les travailleurs à propos de leur entreprise doivent se méfier : les juridictions belges reconnaissent au travailleur un droit étendu à la liberté d'expression, y compris sur Facebook, pour peu que le travailleur ne dénigre pas son employeur avec intention méchante.

De manière générale, l'enquête révèle qu'une grande incertitude règne auprès des DRH belges quant à ce phénomène. Il semble certain qu'aborder la question de front, en communiquant ouvertement avec le personnel, permettra d'éviter de nombreux abus et les litiges qui en découleront ».

Pour tout renseignement ou pour obtenir les résultats détaillés de l'enquête :
Me Olivier Rijckaert
Avocat associé
Field Fisher Waterhouse LLP
olivier.rijckaert@ffw.com

Vos certificats d'origine online

Via Digichambers

**Sans quitter votre bureau,
toutes les démarches pour vos exportations
en quelques clics.**

Efficace, rapide et facile.

Place à un nouveau service rapide, efficace et fiable : vos certificats d'origine sont maintenant disponibles online grâce à Beci et Digichambers.

Il suffit d'une signature électronique pour obtenir (en format digital) tous vos documents d'exportation légalisés sur votre ordinateur.

Un gain de temps et d'argent !

Contactez-nous au 02 648 78 03

ou surfez sur www.digichambers.be

Brussels export

enterprise europe network
Business Support at Your Doorstep

Beci
BRUSSELS ENTERPRISES COMMERCE AND INDUSTRY

Un présentoir Bizzbox dans votre entreprise ?
Communiquer via le réseau Bizzbox ?
www.bizzbox.be
INFORMER. COMMUNIQUER.
Les entreprises ont enfin leur réseau.

Grâce à 200 points de diffusion disséminés dans 390 entreprises à Bruxelles, les présentoirs Bizzbox diffusent l'information économique et institutionnelle des acteurs bruxellois. Créé en association avec Beci, le réseau veut renforcer les relations entre institutions de la capitale et promouvoir l'activité économique bruxelloise. La rubrique Bizzbox News entend renforcer cet objectif.

Vincent Gilleman, pour Bizzbox

Cherchez et innovez : 1.600.000 euros pour vous y aider !

Trouver un investisseur pour la phase pré-commerciale d'un projet (certification, prototypage, etc.) en Recherche & Développement est le parcours du combattant. Aujourd'hui, la Région Bruxelloise, par l'entremise du Ministre de l'Economie B. Cerexhe, et la SRIB comblent cette lacune. Une subvention d'1.600.000 € a été attribuée à Brustart, bras armé de la SRIB dédié au soutien des starters innovantes en Région bruxelloise. Ils fourniront ainsi dès 2012 du capital (seed capital) aux entreprises qui les solliciteront. Cette initiative vise à soutenir l'innovation technologique et à valoriser économiquement les résultats de la recherche scientifique.
N'attendez plus ! *www.srib.be/fr/brustart*

Créateurs, boutiques insolites... le Tout-Bruxelles du commerce sur ShopInBrussels.be

Capitale de la mode, ville de toutes les conférences, cité cosmopolite, destination à succès des courts-séjours touristiques, Bruxelles est aussi une ville marchande par essence. Qui n'aime pas trouver le cadeau inédit d'une boutique de créateur, être conseillé pour le vin du repas des invités du soir, se chausser de bottes uniques, où trouver conseil auprès d'un vrai droguiste ? Le site shopinbrussels.be a cette ambition de vous aider à trouver ces perles rares. Alimentation, décoration, multimédia, loisirs, santé & bien-être... 10.000 commerces y sont aujourd'hui répertoriés, 6.000 de plus à venir, couvrant l'ensemble de la Région bruxelloise. Atrium a encore frappé !
www.shopinbrussels.be

2011 : créations d'entreprises en hausse à Bruxelles

Graydon a publié les bilans 2011 et sans surprise, la crise frappe. Néanmoins, si le nombre de faillites est en hausse (2237, soit +17% en 2 ans), la Région bruxelloise se démarque avec les créations d'entreprises en croissance depuis 2 ans : 9881, soit +4% (à noter : -2% de créations à l'échelle nationale !). Ce qui réjouit, ce sont aussi les mesures d'accompagnement mises en place par le Gouvernement bruxellois et son Ministre de l'Economie.
Ainsi, le 1819, porte d'entrée vers la totalité des services offerts aux entrepreneurs bruxellois, avec une moyenne de 200 appels par mois et de 15 minutes par appel. Mais aussi le Centre pour Entreprises en difficultés (CEd), le pro deo comptable, le pro deo social ou le pro deo juridique, créés en partenariat avec BECI, le Tribunal du Commerce et l'Ordre des avocats du Barreau de Bruxelles
Enfin, Bruxelles reste la Région où l'on crée le plus d'entreprises par habitants (9 créations pour 1000 habitants).
www.graydon.be - Tél : 1819 - *www.ced-com.be*

BON À SAVOIR

Une information pertinente à portée de main de votre personnel

Quelles formations proposer à mon personnel ? Qui contacter au sein des administrations bruxelloises ? L'exportation : oui, mais comment ? Les nouveautés du réseau STIB ? Quels subsides pour nos investissements ?...
Mis en place à l'initiative de BECI, le réseau des présentoirs BIZZBOX est le seul réseau spécialisé dans la diffusion d'informations économiques, sociales et culturelles, au sein même de l'entreprise. Aujourd'hui, Bizzbox, ce sont plus de 200 présentoirs dans 390 lieux... soit plus de 10.000 contacts quotidiens !

Vous souhaitez disposer gratuitement d'un présentoir ?
Vous aimeriez communiquer vos informations ?
(Conditions spéciales pour les membres BECI)
02 345 74 55 - www.bizzbox.be

BIZZBOX Y EST PRESENT!
Un présentoir bizzbox dans votre entreprise?
Communiquer via le réseau bizzbox?
www.bizzbox.be
INFORMER.
COMMUNIQUER.
Les entreprises ont enfin leur réseau.

Voitures

- Que sera la voiture du futur ? 36
- Carsharing : optimiser les déplacements 40
- Nouvelle fiscalité auto 41
- Contestation du le plan régional de stationnement 42
- La bonne gomme pour l'hiver 44
- En toute assurance 45
- Les stars du salon 46

DOSSIER

Que sera la voiture du futur ?

Quelle pourrait être l'évolution de l'automobile ?

Nous avons posé la question à Thierry Willemarck, CEO de Touring et à Thierry van Kan, Président de la FEBIAC (Fédération belge de l'industrie automobile).

Face au défi de mobilité, un mode de déplacement individuel comme la voiture a-t-il encore un avenir assuré ? Et quels sont les moyens pour y parvenir ?

Thierry Willemarck : « Les besoins de mobilité dans les années à venir ne seront plus de l'ordre du trajet domicile-lieu de travail ou domicile-école, mais d'autres types de déplacements. Ces demandes suivent l'évolution démographique de notre société. Les transports en commun devront tenir compte de ce développement pour prendre leur part de marché, mais ce sera toujours limité. La voiture a donc encore et toujours un rôle très important dans le futur. Seulement il faut se rendre compte que son utilisation va devenir de plus en plus chère. En viendra-t-on à des formules de voitures partagées ? Probablement que c'est une tendance qui se développera, grâce entre autres aux nouvelles technologies de géolocalisation et de téléphonie mobile. Les voitures seront plus petites et moins gourmandes, mais l'automobile sera toujours très présente. »

Thierry van Kan : « Le déplacement individuel (voiture, moto, vélo, marche) est le seul qui permette d'atteindre la destination finale. Il gardera donc une place prépondérante. Le problème se situe au niveau de l'usage qu'on en fera en fonction de l'environnement, en fonction de la congestion et en fonction de la rareté ou de la cherté de l'énergie. Cette triple problématique doit se gérer avec vision et planification chez tous les acteurs : états, constructeurs, agents de mobilité et conducteurs. C'est ce qu'on appelle l'approche intégrée. Chaque intervenant à sa position doit prendre les mesures qu'il faut à son niveau. Les états ou les villes en prenant les bonnes décisions en matière de 'traffic management', d'infrastructure, de transport en commun et en matière de fiscalité intelligente. Les conducteurs devront changer certains comportements en commençant par adapter leur mode de déplacement à la distance parcourue. »

Quel sera, selon vous, le rôle de l'automobile pour les décennies à venir? Comment va évoluer le transport de personnes ?

TW : « Le rôle qu'elle a toujours tenu, à savoir d'offrir une capacité de mobilité extrêmement souple que nul autre moyen de transport n'est en mesure d'offrir. Par contre, la demande pour le trajet domicile – lieu de travail évoluera.

On verra apparaître des nouvelles formes de voitures partagées - ce qui n'est sommes toutes que de la location de voiture - mais elles pourront se trouver partout au lieu d'être concentrées en quelques dépôts.

La capacité des transports en commun va croître, mais sera toujours confinée et limitée. Le mode multimodal de transport pourra se développer si les autorités comprennent qu'autour des gares il faut davantage de places de parking. »

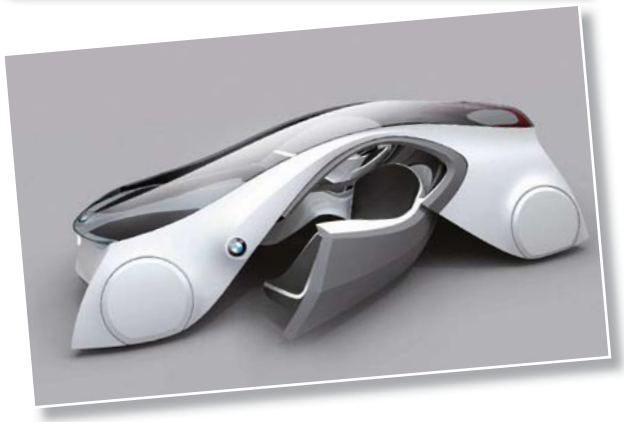

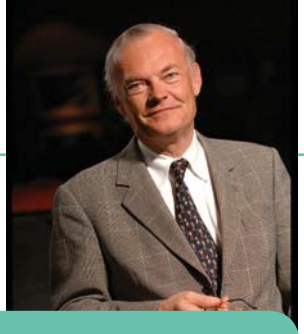

TvK : « Les constructeurs s'efforcent de répondre le mieux possible au besoin de mobilité et d'économie de leur client qui lui doit évoluer dans son contexte socio-économique. Ils s'évertuent à rendre les voitures de plus en plus propres. J'ose affirmer qu'ils réussiront bien tôt à fabriquer la vraie voiture zéro émission.
L'équation la plus compliquée est certainement la mobilité des villes et là je crois que les grands constructeurs doivent encore inventer la voiture urbaine de demain. Toute petite, légère, peu rapide, full automatique, communicante et confortable. Nous commençons a en voire certains exemplaires en petite série. Restera à régler le problème de la congestion. »

« J'ose affirmer que les constructeurs réussiront bien tôt à fabriquer la vraie voiture zéro émission. »

Thierry van Kan, Président de la FEBIAC

Dans les villes, le stationnement pose de nombreux problèmes. Quelles pistes peut-on explorer pour le futur ?

TW : « Le transport en commun peut encore prendre plus de passagers pour autant que l'on invite l'automobiliste à laisser sa voiture sur un parking.

TvK : « Certainement pas la piste Bruxelloise à savoir de supprimer des parkings afin de diminuer l'utilisation de la voiture, avant même d'avoir solutionné les modes alternatifs : RER, métro, infrastructure piétonne ou pour vélo-moto. Je crois que lorsqu'on prend des mesures pour le long terme il faut mettre toutes les composantes du futur dans la même équation. En fonction de quoi, dans certains endroits, la suppression de parking peut se justifier alors qu'à d'autres endroits un besoin criant de parking se fait ressentir que ce soit privé, d'entreprise ou public. »

À propos des voitures électriques, comment voyez-vous leur intégration dans les villes ?

TW : « La voiture électrique est l'idéal pour le navetteur. Il n'est même pas nécessaire d'avoir des bornes de rechargement en ville, l'autonomie est suffisante pour autant que l'on n'oublie pas de la recharger durant la nuit. Maintenant la voiture électrique n'est pas une panacée, elle pollue moins, mais son électricité requiert quand même 69 g CO_2/km (basé sur le parc de production électrique européen actuel). La sortie du nucléaire va faire augmenter ces émissions. »

TvK : « Il est clair que la voiture électrique d'aujourd'hui est surtout adaptée à la ville vu son problème d'autonomie et sa qualité écologique. Il faudrait donc la promouvoir, incentiver son utilisation.
Profitons pour également pousser les constructeurs et les conducteurs vers des voitures spécifiques de ville qui ne demandent pas de vitesse, de sécurité passive aussi poussée (hormis la sécurité piétons) et qui, surtout, favorisent le parking et leur mobilité par la petite taille. »

La voiture sans conducteur, est-ce une solution à laquelle vous croyez ?

TW : « Comme pour les rames de métro dont la fréquence peut être doublée si elles sont conduites automatiquement, il en sera de même pour les voitures. En milieu urbain, elles seront interconnectées. Le trafic s'écoulera de manière beaucoup plus fluide car l'on aura éliminé l'émotion humaine. Il suffit d'observer le nombre de carrefours qui sont embouteillés parce que des automobilistes les encombrent sans être capable de les dégager. »

« En milieu urbain, les voitures sans conducteur seront interconnectées. Le trafic s'écoulera de manière beaucoup plus fluide car l'on aura éliminé l'émotion humaine. »

Thierry Willemarck, CEO de Touring

Malgré les engagements pris dans les différents plans de mobilités des régions, le développement de parking de motivation (au contraire de dissuasion) est le parent pauvre des gouvernements actuels. Croire, comme M. De Lille, que l'on peut tous vivre comme lui sans voiture et juste se contenter d'un vélo, traduit son fanatisme de l'apocalypse, comme le décrit si bien Bruckner dans son dernier livre. Enfin, chacun doit raisonner sur son mode d'utilisation de la voiture.
Je dis toujours que cinq familles qui ont fait leurs courses par Internet et se qui se font livrer par une camionnette, vaut mieux que cinq voitures qui vont au supermarché. »

TvK : « C'est une solution de rêve si elle n'est pas imposée. Imaginez-vous la demi-heure de navette journalière dans une file qui se résumerait à lire vos mails, téléphoner ou discuter avec vos enfants que vous menez à l'école. Par contre, le voyage à la découverte d'un pays, d'une région où il faudrait passivement assister à son propre voyage me paraît le comble de l'ennui. Conduire, piloter, naviguer restent des actes extraordinaires et passionnants. Gardons-les. Par contre, lorsqu'on rentre dans la monotonie, le pilote automatique sera vraiment un formidable plus. Et oui, je crois qu'il arrivera. »

www.equation.be

100% électrique. 120% déductible.

Toutes les entreprises devraient être au courant.

Zen Car. La voiture électrique la plus louée.

100 % électrique, 0 g de CO2 et fiscalement déductible à 120 % pour votre entreprise: Zen Car, ce ne sont que les bons côtés de la voiture électrique. La nouvelle mobilité commence dès aujourd'hui avec une Zen Car à temps partagé dans votre entreprise. Demandez notre formule Corporate pour **démarrer votre budget annuel 2012 dans le vert**. Contactez-nous dès à présent au 02/669.77.91 ou embarquez sur **zencar.eu**

SALON DE L'AUTO - PALAIS 7 - CLEANER MOBILITY AREA

Electrabel GDF SUEZ

Interparking
OFFICIAL ZEN CAR PARKING

LE SOIR

CARSHARING

Optimiser les déplacements

Le principe du carsharing est maintenant connu. Plusieurs conducteurs se partage un parc de véhicules via un système de location à court terme ou la mise à disposition d'une flotte réservée. Cette solution devient optimale en combinaison avec d'autres moyens de transport. Ce service accessible aux particuliers et aux entreprises se met aussi à la voiture électrique.

Cambio est le précurseur du carsharing à grande échelle en Belgique. Lancé en 2002 en Wallonie, en 2003 à Bruxelles et en 2004 en Flandre, ce service propose des voitures de petit gabarit en location à court terme aux abonnés. Des stations avec places de parking réservées sont dispersées un peu partout dans les villes où le service est disponible. En outre, des coopérations avec les sociétés de transport en commun ont contribué à populariser Cambio. Il est actif également dans le monde des entreprises avec des formules spécifiques. Selon Cambio, une voiture de carsharing en remplace jusqu'à huit à dix autres.

Zen Car propose, à Bruxelles, une flotte de voitures exclusivement électriques.

Sans stress

Surfant sur la vague, Zen Car propose, à Bruxelles, une flotte de voitures exclusivement électriques : des Tazzari Zero. Cette microvoiture biplace est adaptée aux déplacements urbains pour deux personnes et quelques bagages (coffre de 160 litres). Elle se déplace sans bruit sur une autonomie moyenne de 120 km. Sa vitesse maximale est de 90 km/h. La société Zen Car dispose de places réservées pour les recharges à ses stations en voirie à Bruxelles mais aussi dans six Interparking avec une première heure gratuite. Des formules avec abonnement forfaitaire à cinq conducteurs inclus ou avec un coût à l'usage sont proposées aux entreprises. Zen Car a été lancé en mars 2011 avec l'appui de BECI. Plus abouti que l'Autolib parisien, il entend favoriser la qualité de vie et habituer le conducteur à la voiture électrique pour ses trajets urbains et périurbains. Plus ancien sur le marché, Cambio affiche un bon bilan avec plus de 12.000 utilisateurs répartis dans 21 villes belges, dont 7800 dans la région bruxelloise. La société dispose de 400 autos (235 en circulation à Bruxelles dont une vingtaine sont des utilitaires légers) et de 100 stations. Ce sont toujours des modèles connus et populaires. 30 % des utilisateurs sont des professionnels avec tarifs business comportant peu de frais fixes. De plus, Cambio s'adapte aux desiderata des entreprises avec facturation dans le détail.

> *Selon Cambio, une voiture de carsharing en remplace jusqu'à huit à dix autres.*

Meilleure mobilité

Une entreprise importante peut également envisager son propre système de carsharing. Ainsi, une petite flotte de voitures (électriques), de représentation ou de prestige peut être mise à disposition du personnel dans le cadre de déplacements professionnels. Au quotidien, les collaborateurs utilisent les transports en commun, leur voiture de société à faible ATN ou leur automobile privée.
Néanmoins, faire appel à des sociétés spécialisées est généralement plus simple et meilleur marché.
Le carsharing est une solution envisageable pour des déplacements ponctuels. L'utilisateur en tire un avantage si son kilométrage cumulé est inférieur à 15.000 km par an. Il est nécessaire de l'associer à une politique de mobilité proactive en conjonction avec les transports en commun pour une partie des trajets.
En outre, les véhicules sont stationnés à proximité de l'environnement de l'utilisateur, à des emplacements réservés. Enfin, grâce aux nouvelles technologies, la réservation et la prise de l'auto sont simplifiées.

Olivier Duquesne

NOUVELLE FISCALITÉ AUTO

Un avantage qui se dénature

Le gouvernement Di Rupo 1er a entériné ses réformes sur la fiscalité des voitures de société. Elles concernent surtout l'avantage en nature et toucheront essentiellement l'employé. En outre, la nouvelle équipe gouvernementale n'a pas modifié les règles concernant la qualification de « voiture électrique ».

Dès maintenant, le mode de calcul de l'avantage toute nature (ATN) tient compte de l'émission de CO_2 et de la valeur catalogue du véhicule. Ce dernier point est très important pour les constructeurs. Ils craignent que les voitures de sociétés soient moins équipées. En particulier des dernières technologies. La présence du niveau de CO_2 dans l'équation jouera aussi sur les motorisations et sur le gabarit des véhicules. Mais, surtout, l'employé risque de ne plus apprécier autant la « voiture de fonction » car l'ATN sera à 85,7 % à charge des utilisateurs contre 14,3 % à charge des entreprises..

© Reporters/Oredia

Dès maintenant, le mode de calcul de l'avantage toute nature (ATN) tient compte de l'émission de CO_2 et de la valeur catalogue du véhicule.

Prix officiel en référence

Quelle est cette formule ? On prend tout d'abord 5,5 % de la valeur catalogue, toutes options et toutes taxes comprises. Cela sous-entend qu'on ne tient pas compte de la facture réellement payée, après réductions, mais bien du prix officiel. Impossible dès lors de négocier la navigation intégrée ou le toit ouvrant, ils feront bien partie du calcul selon leur prix catalogue. En prime, on taxe la TVA ! Au pourcentage du prix, on ajoute un indice en fonction des émissions de CO_2. La valeur étalon est de 115 g pour un véhicule essence ou LPG et 95 g pour un Diesel. On l'ajuste selon un coefficient de 0,1 % par gramme supplémentaire ou inférieur. Il y a toutefois un plancher de 4 % et un plafond de 18 %. Enfin, l'utilisateur ne pourra pas payer moins de 68,30 euros par mois, soit 820 euros par an hors indexation (indexé à 1200 euros).

Arval a appliqué les nouvelles équations aux voitures les plus répandues en fleet, tous des Diesel. Selon ses calculs, les personnes habitant près de leur lieu de travail (25 km) voient leur ATN augmenter de 2,29 % pour une VW Golf TDI à 99 g CO_2/km à 121 % pour une BMW X3 à 148 g CO_2/km. Ceux qui roulent davantage sont globalement favorisés par rapport à 2011 avec une baisse de l'ATN de l'ordre de 7 %, sauf pour les voitures les plus coûteuses comme les BMW où l'ATN augmente de 35 % à 47 % !

Pas sympa pour l'électricité

Et les hybrides dans tout cela ? Cela dépend du moteur thermique sous le capot. Celles avec un bloc essence, comme la Prius, sont favorisées par les 115 g CO_2/km. Par contre, les nouveaux modèles avec Diesel associé à un moteur électrique font face à une valeur étalon plus stricte de 95 g CO_2/km. Quant aux voitures électriques, elles profitent du plancher de 4 %. Toutefois, leur prix élevé les pénalise. Renault pourra peut-être mieux s'en sortir avec sa formule à tarif d'achat réduit impliquant un loyer mensuel pour les batteries. Toutefois, les voitures électriques gardent la déduction fiscale de 120 %. Reste le problème des solutions à autonomie étendue comme la Chevrolet Volt et l'Opel Ampera. Leur moteur essence ne sert qu'à fabriquer de l'électricité lorsque les batteries sont à plat ou fortement sollicitées. Aux yeux du fisc, ces véhicules n'utilisant que l'électricité pour mouvoir les roues sont pourtant considérés comme des hybrides. Donc pas de déduction de 120 %. Et ici aussi, le prix va les pénaliser. On se retrouve donc face à une fiscalité qui n'incite pas à découvrir les nouvelles solutions proposées par l'industrie automobile. Aux dernières nouvelles, une dépense non admise supplémentaire de 17 % de l'ATN s'ajoute au plafond de déduction des frais automobiles.

Olivier Duquesne

INTERVIEW BOURGMESTRE VINCENT DE WOLF

Contestation du le plan régional de stationnement

Le plan de stationnement de la Région bruxelloise ne satisfait guère les bourgmestres. Réunis en conférence, ils ont émis plusieurs réserves. Celles-ci n'ont guère été entendues. Pourtant, les bourgmestres sont soutenus par plusieurs organisations, dont BECI, pour inciter la Région à revoir sa position. Nous avons rencontré à ce sujet M. Vincent De Wolf, Bourgmestre d'Etterbeek et Président de la Conférence des bourgmestres de Bruxelles.

Votre commune a mis en place un plan de stationnement dès 2002. Un projet soutenu tant par la majorité que par l'opposition. Quelle est donc la situation dans votre commune ?

Etterbeek est une ville très dense avec beaucoup de voiries et de stations de métro et prémétro. Très vite on a eu des plaintes de riverains car il leur était impossible de stationner à cause des voitures ventouses.

Le système des cartes de riverains devenaient inefficace. Nous avions alors mis en place un système pour protéger les habitants. Ainsi, nous avons établi deux types de zone : les vertes et les rouges. Dans tous les cas, le premier quart d'heure est gratuit. Les zones rouges sont instaurées dans le cœur commercial. Ici, le stationnement est payant pour tous. En zones vertes, les habitants ont droit à une ou plusieurs cartes de riverain (maximum 4) pour obtenir la gratuité de stationnement. Certaines catégories socioprofessionnelles peuvent bénéficier d'une carte de gratuité ou d'un tarif spécial. Dans notre commune, l'entrepreneur avec siège d'exploitation est assimilé à un riverain.

Vincent De Wolf, Président de la Conférence des bourgmestres de Bruxelles.

De plus, les habitants, même ceux ne possédant pas de voiture, peuvent demander une carte de deux heures de stationnement gratuit par jour pour un visiteur. Cela concerne par exemple les personnes âgées ou à mobilité réduite qui ont besoin d'une aide ou de services à domicile.

On imagine que la Région veut instaurer un plan de stationnement régional pour harmoniser les règles. Cependant, vous avez un certain nombre de reproches. Quels en sont les principaux ?

Notre volonté de rendre d'abord service aux habitants est menacée par le plan de Mme Grouwels. D'ailleurs, la Conférence des bourgmestres s'est mobilisée pour créer un groupe de travail. Et elle a été unanime pour demander une modification de l'ordonnance. Le premier problème vient de la volonté manifeste de la Région de réduire le nombre de places de stationnement mais aussi de dérogations.

Ainsi, selon le Plan, il faut additionner toutes les autorisations délivrées en 2010 par commune. Ce chiffre est un plafond qui ne peut plus être dépassé. De plus, il faut réduire de 20 % le nombre d'autorisation l'année suivante, et ainsi de suite.

Nous, les communes, nous estimons que c'est tout à fait irréalisable et que ce calcul ne tient pas compte des changements et de l'évolution démographique. Et puis, le découpage en quartiers sur base statistique pour la création des zones est un mauvais choix.

Il serait plus judicieux de tenir compte de la logique locale pour son découpage. Toutefois, en cas de mésentente entre deux communes sur le sort de voiries se juxtaposant, l'Agence régionale de stationnement pourra trancher le différend. En outre, nous sommes opposés à la création de zones orange. Cela compliquerait la lisibilité.

« Les tarifs préconisés par la Région sont de 40 euros par an pour la première carte et 140 à 200 euros par an pour la deuxième carte. Nous estimons qu'il serait mieux d'appliquer des tarifs entre 20 et 50 euros pour la 1re carte et entre 50 et 150 euros pour la 2e carte. »

Quid des horaires ?
Le plan préconise la réglementation de 9 h à 18 h sauf les dimanches et les jours fériés. On n'est pas contre un horaire de base identique, mais on souhaite laisser à chaque commune une possibilité d'adaptation. Sans être obligé de soumettre toute réduction ou extension locale à l'Agence régionale de stationnement « pour validation ».

« Notre volonté de rendre d'abord service aux habitants est menacée par le plan de Mme Grouwels. Le premier problème vient de la volonté manifeste de la Région de réduire le nombre de places de stationnement mais aussi de dérogations. »

Vincent De Wolf,
Président de la Conférence des bourgmestres de Bruxelles

Le plan prévoit aussi un régime de redevance et des tranches de tarifs obligatoires. Quelle est votre position sur ce point ?
Les tarifs, restrictifs, proposés par la Région empêchent toute adaptation aux réalités locales. Ce qui pourrait pénaliser financièrement de nombreux foyers. Tout d'abord, nous souhaitons laisser le choix aux communes dans une fourchette établie (voir tableau). Nous sommes d'accord sur un maximum de deux cartes de riverain par ménage.
Par contre, les communes sont opposées à interdire l'octroi d'une carte aux habitants disposant d'une place de stationnement hors voirie. Les tarifs préconisés par la Région sont de 40 euros par an pour la première carte et 140 à 200 euros par an pour la deuxième carte. Nous estimons qu'il serait mieux d'appliquer des tarifs entre 20 et 50 euros pour la 1re carte et entre 50 et 150 euros pour la 2e carte. On a toutefois un consensus sur le quart d'heure gratuit et sur une tarification identique en zones limitrophes.
Enfin, la Région souhaite généraliser le recours à la redevance plutôt qu'à la taxe de stationnement. Ce choix permet de faire sous-traiter le contrôle par une société privée.
Alors que le contrôle de la taxe est du seul ressort de la commune. Ici, la Conférence des bourgmestres doit encore trancher cette question.

Quoi qu'il en soit, vous semblez être confronté à un problème de communication avec Mme Grouwels.
Tout-à-fait. La Conférence demande une adaptation de l'ordonnance et comme réponse on en a une nouvelle ne tenant pas compte de nos remarques. Une enquête publique est programmée pour mars 2012 avec mise au vote au lendemain des élections communales. Un agenda surprenant pour une question essentielle aux yeux des communes.
Nous sommes surpris de cette démarche « autistique » du Ministre. D'autant que nous encourageons une coordination de l'ensemble des politiques de transports en commun, de parking, de stationnement, de tarification et de mobilité.
Avec tous les outils pour lutter contre les abus.
Mais apparemment, on préfère nier le problème que le résoudre.

Olivier Duquesne

Les tarifs - Proposition de la Région

Durée	Prix zone rouge	Prix zone verte
0 h 30	0,60 €	0,50 €
0 h 45	1,30 €	0,75 €
1 h 00	2,10 €	1,00 €
1 h 15	3,00 €	1,50 €
1 h 30	4,00 €	2,00 €
1 h 45	5,10 €	2,50 €
2 h 00	6,30 €	3,00 €
Par ¼ h supplémentaire	Non applicable	+ 0,60 €
Forfait demi-journée	-	30 €

Proposition de la Conférence des bourgmestres

Durée	Prix zone rouge	Prix zone verte
0 h 30	0,50 à 1,00 €	0,50 à 0,75 €
1 h	1,00 à 4,00 €	1,00 à 2,00 €
2 h	4,00 à 8,00 €	2,00 à 5,00 €
Par heure supplémentaire	Non applicable	1,50 à 3,00 €
Forfait demi-journée	-	25 €

PNEUS HIVER

La bonne gomme pour l'hiver

La conduite hivernale provoque immanquablement de petites frayeurs. C'est alors au conducteur à faire preuve de dextérité et de lucidité pour éviter l'accident. Et s'il est équipé de pneus hiver, il aura sans doute plus facile à se tirer de ce mauvais pas.

Les pneus hiver récents sont devenus polyvalents en restant efficaces sur le sec. Ils sont conçus pour rester souple sous les 7 degrés, pour accrocher sur sol glissant et pour mieux évacuer l'eau. Et si un pneu hiver aide à avancer, il assure aussi un bien meilleur freinage en conditions hivernales. En équipant sa flotte d'une monte adaptée, on diminue les risques d'immobilisation ou de petits accrochages liés aux routes glissantes.

Certains pays imposent le port de pneus hiver (voir tableau). Rien de tout cela en Belgique. À l'IBSR, on n'est pas favorable à une obligation mais plutôt à la recommandation. Benoît Godart, son porte-parole, indique même qu'en « cas de neige, les gens sont plus prudents ». Ainsi, « les statistiques d'accident ont été très bonnes en décembre 2010 ». De plus, il insiste sur la nécessité de rester prudent, même avec des pneus hiver. Et de renvoyer aux ateliers « vitesse et distance de sécurité » proposés aux entreprises (http://www.roadsafetyatwork.be).

À défaut d'obligation, le manufacturier Michelin, comme d'autres, joue sur la communication pour inciter à l'usage de pneus hiver. Il organise, par exemple, des journées découvertes (Winter Experience) avec des démonstrations très convaincantes. En tant que fabricant de pneus, Michelin ne peut que sensibiliser le conducteur et les autorités : « nous n'avons pas le droit d'obliger le pneu hiver au consommateur s'il n'y a pas de loi » indique Jessica Van de Gucht son Communication Manager. « Nous avons remarqué que les gens sont plus sensibles dans les flottes. Notamment à cause des deux derniers hivers rudes. » Du coup, en Europe, la demande a fortement augmenté. « Nous organisons des précommandes dès mai-juin pour assurer la livraison en automne ».

> *« Nous avons remarqué que les gens sont plus sensibles dans les flottes. Notamment à cause des deux derniers hivers rudes. »*
>
> *Jessica Van de Gucht, Communication Manager Michelin*

Les sociétés de leasing proposent généralement une option « pneus hiver ». Cela garantit la disponibilité en temps utile des précieux pneumatiques et le stockage. Pour un véhicule hors leasing, il ne faut pas oublier que le stockage des pneus non utilisés doit se faire dans de bonnes conditions pour éviter une détérioration. D'où l'existence d'un service adapté contre un petit loyer mensuel. Pour gagner du temps, et de l'argent à long terme, il est préférable de choisir un kit complet : pneus déjà montés sur roue. Le remplacement sera plus rapide et il ne faudra pas procéder à un coûteux équilibrage à chaque changement de saison.

Les pneus hiver diminuent diminuent les risques d'immobilisation ou de petits accrochages liés aux routes glissantes.

Le manufacturier Michelin organise des journées découvertes avec des démonstrations très convaincantes.

Réglementations en Europe

À défaut de règles routières communes en Europe, chaque pays a ses propres exigences en matière de pneus hiver. Le tableau ci-dessous vous aidera à vous y retrouver. Mais quoi qu'il en soit, leur usage est toujours fortement conseillé dans les régions où les températures hivernales descendent régulièrement sous les 7 degrés

Pays	Obligation stricte	Obligation lorsque les conditions l'exigent	Obligation par signalisation	Recommandation officielle	Aucune obligation spécifique
Allemagne		X			
Autriche		X			
Belgique					X
Croatie	Sur annonce officielle				
Danemark				X	
Espagne					X
France			X		
Hongrie					X
Irlande					X
Italie			X		
Luxembourg		X dès octobre 2012		X avant octobre 2012	
Norvège				X	
Pays-Bas					X
Pologne				X	
République Tchèque			X		
Roumanie	1/11 -> 31/3				
Royaume-Uni					X
Slovénie	15/11 -> 15/3				
Slovaquie		X			
Suède	1/12 -> 31/3				
Suisse			X		

En toute assurance

Fin 2012, l'Europe interdira aux assurances d'adopter des tarifs différents entre les hommes et les femmes. Pour la Belgique, cela ne changera pas les grilles de calcul actuelles des assurances auto. Car, contrairement à d'autres pays européens, la Belgique avait déjà interdit en 2007 toute différenciation de primes basée sur le sexe.

Jusqu'en 2007, les assureurs belges pouvaient pratiquer une différenciation sur base du sexe pour le calcul de la prime en assurance auto. Cette année-là, ce type de distinction a été interdit par le législateur belge. Ce changement concernait surtout les jeunes conducteurs. Il a provoqué une hausse de primes pour les jeunes filles qui était nettement avantagées par la différenciation. En effet, elles causent statistiquement beaucoup moins d'accidents dans la catégorie 18-23 ans.

La décision européenne d'interdire la différenciation homme-femme dès le 21 décembre 2012 n'aura des implications que dans les assurances vie, seule exception en Belgique.

Actuellement, les risques en assurance auto sont donc estimés selon d'autres critères. C'est ici qu'il est possible de négocier sa prime. Accepter d'augmenter la franchise peut réduire les primes. Ce choix peut s'avérer financièrement avantageux sur une flotte. Surtout si les utilisateurs sont sensibilisés à la conduite responsable et anticipative. L'usage qui est fait des véhicules et les politiques mises en œuvre au sein de l'entreprise peuvent également pousser l'assureur à adapter ses tarifs à la baisse. Il reste aussi le jeu de la concurrence pour trouver le meilleur rapport-qualité prix. Quoi qu'il en soit, l'idéal est de se faire épauler par un spécialiste en Risk Management qui étudiera aussi les autres risques et assurances au sein de l'entreprise.

Olivier Duquesne

Les stars du salon 2012

Le salon automobile de Bruxelles de ce mois de janvier 2012 a permis de découvrir plusieurs premières mondiales et européennes, mais aussi toutes les dernières nouveautés du marché. Petit tour d'horizon des modèles les plus attrayants découverts au Heysel.

Alfa Romeo MiTo TwinAir

Cette 3-portes reçoit le moteur bicylindre essence de 875 cm³ de la Fiat 500. Et avec 98 g CO_2/km, l'ATN est minimal. Sur le stand de la marque italienne, on a aussi pu voir le concept du coupé biplace 4C.modèle de la lignée DS.

Renault Z.E.

Renault croit à la voiture électrique. Et son offensive est multiple avec la berline Fluence Z.E., l'utilitaire Kangoo Z.E. avant le quadricycle urbain Twizy et la petite berline Zoé. À noter que le face-lift des monospace Scénic était présenté en première européenne.

Audi A1 Sportback

L'Audi A1 garantit la pérennité de l'usine de Forest. Elle se décline maintenant en cinq portes. Dans la gamme aux anneaux, on a aussi pu remarquer le restylage des A4 et A5 et la nouvelle A6 Avant.

Peugeot 508 RXH

Peugeot, comme Citroën, commercialise des hybrides Diesel. La 508 RXH utilise cette technologie pour passer aux quatre roues motrices (moteur électrique pour l'essieu arrière). Tout comme la 3008 Hybrid4.

Skoda Mission L

Skoda va ajouter un modèle à sa gamme : une berline moyenne. À Bruxelles, on a pu découvrir son concept Mission L.

BMW Série 3

Immanquable ! BMW nous a fait le cadeau de présenter la nouvelle Série 3 quasiment en même temps que sa première mondiale à Detroit. La berline emblématique du constructeur munichois affiche un style sportif et s'est allongée de 9,3 cm. Fin 2012, une motorisation hybride s'ajoutera au catalogue.grand frère du tout nouveau NV200.

Toyota Grand Prius

Toyota croit toujours à l'hybride. La preuve avec la déclinaison monospace du Prius, baptisé Grand Prius. Pour sa part, la berline Prius va arriver en version « plug-in » que l'on peut recharger sur une prise électrique.

Porsche 911 Cabriolet

La 911 vient de changer de génération. Ce modèle mythique à moteur Boxer est toujours apprécié tant pour les loisirs que pour les déplacements professionnels. En plus du coupé commercialisé depuis décembre, on a pu voir le tout nouveau Cabriolet en première européenne.

Chevrolet Volt et Opel Ampera

Malheureusement pas considérées comme voitures électriques par le fisc, la Chevrolet Volt et l'Opel Ampera, construites sur la même base technique, n'utilisent pourtant leur moteur essence que comme générateur d'électricité.

Aston Martin Cygnet

En plus de ces magnifiques sportives, dont la Virage en première belge, la marque britannique a exposé la citadine Cygnet. En réalité, il s'agit d'une Toyota iQ revue et corrigée par les ouvriers-artisans du constructeur.

Citroën DS5

Avec la famille DS, Citroën semble réussir son entrée dans le monde des voitures Premium. La dernière-née, la DS5, ne manque pas de style. Parmi les motorisations, on retrouve une solution hybride Diesel.

Ferrari

Ferrari a sorti plusieurs nouveaux modèles coup sur coup dont les deux dernières : la quatre-places à quatre roues motrices FF et le cabriolet sportif biplace 458 Italia Spider.

Honda Civic

La nouvelle Honda Civic a été dévoilée au public belge lors du salon. Cette berline garde un design atypique. Honda a aussi présenté l'ensemble de sa gamme restylée dont les hybrides CR-Z, Insight et Jazz.

Opel Zafira Tourer

En plus de l'Ampera déjà évoqué par ailleurs, Opel a présenté la nouvelle Zafira Tourer. Ce grand monospace a les atouts pour se placer en ordre utile dans son segment. Le stand exposait aussi la curieuse RAKe : une voiture électrique à deux places.

Ford B-Max concept

La Ford Fusion va tirer sa révérence cette année. Elle sera remplacée par la B-Max. Au salon, on avait droit à un concept très proche du modèle final. Ford a aussi présenté l'Evos Concept préfigurant les voies stylistiques pour la nouvelle Mondeo.

Citroën C1, Peugeot 107, Toyota Aygo

Les cousines Citroën C1, Peugeot 107 et Toyota Aygo ont présenté leur nouveau visage, après face-lift, en première mondiale à Bruxelles. Les trois citadines ont été retouchées à l'extérieur et à l'intérieur. De nouveaux équipements, comme la téléphonie Bluetooth, font leur apparition.

Fisker Karma

Cette berline sportive hybride limite ses émissions de CO_2 à quelque 51 g/km. Après les récentes réformes fiscales, elle ne pouvait pas mieux tomber.

Hyundai i30 et i40

Avec les nouvelles i30 et i40, Hyundai a là des voitures qui auraient tout à fait leur place dans une flotte d'entreprise. Le constructeur coréen est en effet à même de rivaliser avec les leaders du segment.

Fiat Panda

Carrée, donc pratique, et avec de petits moteurs, donc à faible CO_2 ; la nouvelle Fiat Panda pourrait tirer son épingle du jeu. Surtout qu'elle se déclinera aussi en 4x4.

Nissan Leaf

La berline 100 % électrique Nissan Leaf est commercialisée depuis l'automne 2011 et 80 % des acquéreurs sont des entreprises. Sur le stand, on a aussi vu le monospace Evalia et la nouvelle évolution du coupé ultrasportif GT-R.

Jaguar XK

La sportive Jaguar XK est encore plus puissante depuis l'été dernier. Mais sur le stand, on a aussi parlé d'un modèle qui arrivera prochainement : la XF break.

Kia Rio et Optima

Kia a, en quelques années, fait évoluer ses produits pour atteindre un niveau comparable à la concurrence européenne et japonaise. À l'image de la berline cinq-portes Rio et à la grande quatre-portes Optima.

Renault Kangoo Express Z.E.

Renault se place en chef de fil des constructeurs croyant à l'électricité. La Kangoo Express Z.E. est un petit utilitaire pour la ville. D'autres modèles électriques seront exposés sur le stand de la marque au losange : la Fluence Z.E. et le Twizy.

Lamborghini Aventador

Ici, on est plus dans le monde de l'aviation de chasse que de l'automobile : V12 de 691 ch et 350 km/h.

Land Rover et Range Rover Evoque

Le Range Rover Evoque semble réussir son entrée. Ce SUV sportif a attiré les regards. Autre curiosité : le concept Land Rover DC100 préfigurant le tout futur Defender prêt à répondre aux exigences environnementales.

Subaru BRZ et Toyota GT86

Subaru et Toyota (actionnaire du premier) se sont associées pour développer un coupé ultrasportif avec moteur Boxer. Les deux marques ont proposé le concept final sur leur stand respectif.

Volvo V60 Hybride

Volvo se lance dans l'hybride Diesel. Le break V60 a un moteur Diesel qui entraîne les roues avant et un autre électrique pour les roues arrière. Ils peuvent travailler ensemble et séparément. Pour la conduite en mode électrique, il est possible de recharger les batteries via une prise électrique.

Lancia « américaines »

Lancia a récupéré d'anciens modèles Chrysler. Ils ont été retouchés et parfois rebaptisés. On pointera la Thema (ex-300C) et le Voyager.

Volkswagen Beetle et Up

Volkswagen est venu à Bruxelles avec deux nouveautés importantes : la Beetle « du XXIe siècle » et la citadine Up. La Up, trendy et sympa, est un challenge pour VW qui, après l'échec de la Fox, cherche à se distinguer dans le segment des petites voitures. Quant à la nouvelle Beetle, elle tourne la page de la New Beetle. Son style est nettement plus moderne et dynamique.

Mercedes

Mercedes-Benz est en pleine offensive produit avec les nouvelles Classe B, Classe C Coupé, ML, SLK et la très sportive SLS AMG Roadster. Cette année, on aura encore droit aux nouvelles Classe A et SL. On a aussi appris que la marque de prestige Maybach allait disparaître en 2013.

Mini Roadster

Première européenne pour la Mini Roadster. Une biplace destinée uniquement aux balades cheveux au vent. C'est la version cabriolet de la toute récente Mini Coupé, tout aussi tournée vers le loisir. Pour les entreprises, la famille Mini va de la petite berline au SUV compact.

Mazda 3 et CX-5

Les produits Mazda sont parfois oubliés par les fleet managers. Pourtant, les entreprises peuvent trouver chaussures à leur pied comme avec les nouvelles Mazda 3 et le SUV compact CX-5.

BLOC-NOTES

Formations

Personal Management & RH

- **Gagnez 12 ans d'expérience professionnelle en 1 an: Alter Ego – Assistante de direction**
  10 réunions jusqu'au juin 2012 de 9h à 13h
- **Résponsabilité Sociétale des Entreprises**
  3e Réseau apprenant Quadrant en RSE : Les 17 janvier – 8 mars – 24 avril – 12 juin et 28 août 2012.
  Sessions de 3 heures avec petit déjeuner, de 8h à 11h
- **BECI HR Lunch**
  Vendredi 27 janvier 2012, de 11h à 13h
  Vendredi 23 mars 2012, de 11h à 13h
- **Plus de 90 trucs pratiques pour mieux gérer votre temps !**
  Mardi 31 janvier 2012, de 9h à 17h
  Mardi 6 mars 2012, de 9h à 17h
- **9 étapes clés pour réussir sans à coup les projets qui vous sont confiés**
  Mardi 14 février 2012, de 9h à 17h
- **Faire faire ou comment réussir la délégation responsable**
  Mardi 27 mars 2012, de 9h à 17h
- **Techniques de réunion**
  Mardi 17 avril 2012, de 9h à 12h30

Vente-Marketing

- **MARKETING : CYCLE MARKETING POUR DIRIGEANTS PME**
  Formation: modules de 4 x 4h –
  ➤ 14/01/2012, 04/02/2012, 03/03/2012 & 24/03/2012
  ➤ 21/04/2012, 12/05/2012, 02/06/2012 & 16/06/2012
  Les samedis matins de 9h à 13h
- **Mieux écouter pour mieux vendre**
  Les jeudis 15 et 22 mars, de 9h à 12h30
- **Techniques de vente**
  Les vendredis 20 et 27 avril 2012, de 9h à 17h

bMediation

- **Time for revolution in conflict resolution**
  Mercredi 25 janvier 2012, de 16h30 à 20h30
- **Communication Non Violente et Médiation**
  Dimanche 25 mars 2012

Infos: Brigitte van der Mensbrugghe 02 643 78 30 – bvdm@beci.be

Séminaires

Législation sociale

- **CYCLE ELECTIONS SOCIALES 2012**
  ➤ 17/01/2012 & 27/03/2012
- **Véhicules de société : Qu'est-ce qui va changer en 2012 ?**
  Jeudi 2 février 2012
- **Rémunération et fiscalité (attractive) des innovations et créations intellectuelles des salaires**
  Mardi 6 mars 2012
- **Chômage temporaire : mode d'emploi**
  Lundi 27 février 2012

Infos: Frédéric Simon
T +32 2 643 78 17 – fs@beci.be

Activités international

- **Cycle DOUANES ET ACCICES**
  Jeudi 12 janvier 2012 : Le Certificat d'Origine
  Jeudi 9 février 2012 : La valeur en douane
  Jeudi 15 mars 2012 : Règles générales interprétatives
  Jeudi 19 avril 2012 : Opérateur Economique Agréé (AEO)
- **Formation sur l'utilisation des Incoterms**
  Jeudi 16 février 2012, de 9h30 à 12h30
- **International Food Business Meetings – TAVOLA**
  Lundi 12 mars 2012, de 10h30 à 17h30, à Courtrai

Infos: Beci's International Department on 02/643.78.02. or international@beci.be

Events

19/01/2012	MIC: MICROSOFT INNOVATION CENTER BRUSSELS
24/01/2012	BECI SPEED BUSINESS LUNCH
29/02/2012	SOIRÉE INFO
21/03/212	ENTREPRENEURS NIGHT
26/06/2012	BECI GARDEN PARTY

INFOS: WWW.BECI.BE
EVENTS@BECI.BE

DEMANDES D'ADMISSIONS À BECI

PAR PRESENTATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Arcadis Belgium SA Rue Royale 80 - 1000 Bruxelles Code Nace : 71121 - Activités d'ingénierie et de conseils techniques, sauf activités des géomètres del. : Rudi Wouters

B2Boost SA Chaussée de Waterloo 1453 - 1180 Bruxelles Code Nace : 62090 - Autres activités informatiques 73200 - Études de marché et sondages d'opinion del. : Gilles Collet

C.F.I.P. - Centre pour la Formation et l'Intervention Psychosociologiques ASBL Avenue Louis Gribaumont, 153 - 1200 Bruxelles Code Nace : 56101 - Restauration à service complet del. : Pierre Dubruille

Chambre de Commerce Belgo-Hellénique ASBL Rue des Petits Carmes 6 - 1000 Bruxelles Code Nace : 94110 - Activités des organisations patronales et économiques del. : Vassilis Akritidis

City Slides SPRL rue Gustave Gilson 141 - 1090 Bruxelles Code Nace : 18130 - Prepress- en premediadiensten - Activités de prépresse del. : Viviane Detry

Corao Carlos PPE Rue François Gay 320 - 1150 Bruxelles Code Nace : 1813013 - autres activités graphiques. 59130 - Distribution de films cinématographiques, de vidéo et de programmes de télévision 63120 - Portails Internet del. : Carlos Corao

Corman Orianne PPE Rue d'Ecosse 6 - 1060 Bruxelles del. : Orianne Corman

Creative ConsulTeam SPRL Opstalweg 47 - 1180 Bruxelles Code Nace : 70220 - Conseil pour les affaires et autres conseils de gestion del. : Aline Frankfort

IBanez Algana & Associados C.B. Plaza Concordia, 17, Burjassot - 46100 Valencia - Espagne del. : Teresa Ibañez Alcañiz

Inter Wine & Dine SPRL Avenue Emile de Beco 2 bte 1 - 1050 Bruxelles Code Nace : 47251 - Commerce de détail de vins et de spiritueux en magasin spécialisé 70220 - Conseil pour les affaires et autres conseils de gestion 82110 - Services administratifs combinés de bureau del. : Fabrizio Bucella

Laurenty SA Rue Charles Demmer 63 - 1020 Bruxelles Code Nace : 81210 - Nettoyage courant des bâtiments del. : Marc Metzgen

Lemon Crush SPRL Rue Frédéric Pelletier 8a - 1030 Bruxelles Code Nace : 73110 - Activités des agences de publicité del. : Alexandra Leunen

Logistic Organisation Group SPRL Rue du Charroi 21-23 - 1190 Bruxelles Code Nace : 49420 - Services de déménagement 70220 - Conseil pour les affaires et autres conseils de gestion del. : Patrick Dubois

Lynx-Lab - Teller Martin PPE Chaussée de Saint-Job 93 - 1180 Bruxelles Code Nace : 4321102 - l'Installation de systèmes d'alimentation de secours (groupes électrogènes) 62020 - Conseil informatique 63110 - Traitement de données, hébergement et activités connexes del. : Martin Teller

Rivage Spirit to Innovate SPRL Avenue De Fré 229 - 1180 Bruxelles Code Nace : 7410501 - les activités d'étalagiste 90011 - Réalisation de spectacles par des artistes indépendants 90023 - Services spécialisés du son, de l'image et de l'éclairage del. : Françis Heusbourg

Solution - Mahieu Simon PPE Rue Grand'Rue 63 - 1341 Ceroux-Mousty Code Nace : 2640003 - La fabrication d'appareils récepteurs de radiodiffusion 4615002 - Intermédiaires du commerce en fournitures pour plomberie, matériels d'installation électrique à usage domestique et installations de chauffage 90023 - Services spécialisés du s del. : Simon Mahieu

Z&D SPRL Rue Docteur Huet 88 - 1070 Bruxelles Code Nace : 46190 - Intermédiaires du commerce en produits divers del. : Delphine Rasson

SME Feedback ... Europe is listening to business

The SME Feedback is a spontaneous reporting of difficulties resulting from existing EU legislation or policies, experienced by individual companies in the Single Market.

The SME Feedback tool/mechanism is a valuable tool for the European Commission to support its policymaking activity by pointing out existing problems that companies face within the Internal Market.

The purpose is to identify excessive burdens, overlaps, gaps, inconsistencies and/or obsolete measures, which may have appeared over time. In the context of relaunching the Internal Market the cases encoded in the database can help identifying existing weaknesses that need to be tackled.

Are you an entrepreneur with difficulties in the EU Market?

Did you waste time and money due to unclear rules or procedures?

The European Commission supports the initiative «SME Feedback», whose goal is to raise the problems that companies encounter in the European Single Market and in Third Countries.

Sometimes the European policies are decided without fully considering the practical problems faced by companies and the entrepreneurs. In this case SMEs Feedback is the best way to be heard by the European Commission and to eliminate some of the inefficiencies of the Single Market. The European Commission is really interested in all issues such as Public Procurement, Funding, Trade Marks, Labelling, Electronic Commerce, Environment, Customs, Taxes on products, Payments, Research and Development .... raised in the European Union or in the Third Countries. If you have experienced operational difficulties, resolved or not, for your business in the EU market or in Third Countries, please complete our questionnaire. Your data will be used just to ask you for clarifications, but they will not be forwarded to the European Commission. We ask you for only five minutes of your time to tell us your experience!

Europe is listening to your voice... CONTACT US!

The contact person for this initiative is Christine Godts
(Tel: 32 2 643 78 02, Fax: 32 2 640 93 28, E-mail: cg@beci.be)

enterprise europe network
Business Support at Your Doorstep